VISITE DU COMMISSAIRE EUROPÉEN À L'ÉLARGISSEMENT

Mission d'observation et coopération au menu

page 4

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 10

La bataille des chefs n'aura pas lieu

page 4

ISSN : 1112-7449

LE MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 1526 Mercredi 21 mars 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

COUPE DE LA CAF

Les Aigles Noirs à Dar Essalam

Page 17

LE CACHET, LE VISA ET TOUS LES PROBLÈMES DES RESSORTISSANTS ALGÉRIENS À L'ÉTRANGER

LES EXPLICATIONS DE BENATTALLAH

page 3

FINANCEMENT ÉTRANGER DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Refus unanime des partis politiques

Lire en page 5

CHAWKI SALHI S'EN VA

La déconfiture de la mouvance communiste

Chawki Salhi, secrétaire général du Parti socialiste des travailleurs (PST) a jeté, dimanche 18 mars, l'éponge faute d'incarner le consensus au sein de son parti. Il a été remplacé par le numéro 2, Mahmoud Rechidi, membre de la direction nationale et chargé des relations publiques, suite à des élections selon un communiqué diffusé le lendemain par le PST. On saura par un autre communiqué signé Chawki Salhi, la veille de son départ, que le parti couvait une crise depuis plusieurs années. Une crise dont rien finalement n'a filtré mais qui peut renseigner sur l'état des mœurs politiques dans notre pays.

Lire en page 5

EXPORTATIONS ALGÉRIENNES

Hausse de 13,6% en février

page 5

RÉFORMES POLITIQUES-FEMMES

Les compétences exigées

Lire en page 5

Repères

580.000

hectares ont été reboisés en Algérie depuis le lancement du Plan national de reboisement (PNR) en l'an 2000.

123

millions DA ont été alloués pour le développement de la production animale dans la wilaya de Béchar, dans le cadre du quinquennal 2010-2014.

2.300

Soudanais du Sud ont été rapatriés par le train par l'OIM qui salue l'accord-cadre entre le Soudan et le Soudan du Sud visant à protéger les libertés fondamentales de tous les citoyens.

Un salon pour promouvoir le sport et les loisirs de l'enfant

Plus d'une vingtaine de sociétés représentant les secteurs de l'univers des enfants : éducation, formation, sports, pharmacie, cosmétiques, alimentation, nutrition, jeux, jouets, décoration et culture ont pris part au Salon international de l'enfant qui s'est ouvert lundi dernier au Palais des expositions des Pins Maritimes et ce jusqu'au 25 mars…
Ce salon qui a coïncidé avec la Fête de la victoire (19 mars) et à l'occasion du 50e anniversaire de l'Indépendance, est placé cette année sous thème "Sport et loisirs de l'enfant". Plusieurs associations sportives sont également présentes à ce rendez-vous.
En marge du Salon inauguré par la directrice de la jeunesse au ministère de la Jeunesse et des Sports, Rabiâ Kherfi , l'ambassadrice de l'Unicef Algérie, Salima Souakri a indiqué que le but principal de ce salon est d'inculquer aux enfants la culture du sport.
Dans le cadre des activités du bureau de l'Unicef en Algérie, Mme Souakri a, par ailleurs, souligné que plusieurs actions de sensibilisation sont menées dans le cadre de la promotion de l'enfance en Algérie.

Une caravane pour la mémoire

La "Caravane de la mémoire" partie de Tlemcen permettra aux jeunes qui la composent de connaître les différents sites historiques marquant les étapes de la Révolution du 1er Novembre 1954 et ce, à l'occasion du cinquantenaire de l'Indépendance nationale.
Cette caravane est composée de 325 jeunes issus de 13 wilayas du pays qui faisaient partie de la Wilaya V historique durant la guerre de Libération nationale.
Les jeunes auront l'occasion de visiter les musées consacrés à l'histoire de la Révolution nationale, les vestiges des centres de torture et de détention, ouverts par l'armée française pour réprimer les populations locales et les moudjahidine.
Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme du MJS visant à favoriser les contacts entre la nouvelle génération et les artisans de la Révolution de novembre 1954.
Outre ces visites et ces contacts, les participants à la caravane assureront jusqu'au 26 du mois en cours d'autres activités, comme une opération de plantation d'arbres, la tenue de rencontres traitant de l'histoire et la projection de films sur la guerre de libération nationale.

Facebook et Twitter pour ester les Estoniens

Le ministère estonien de la Justice a demandé au Parlement d'adopter des amendements qui permettront aux tribunaux d'utiliser Facebook et Twitter pour assigner les gens à comparaître en justice, selon le ministère.
"Une des principales raisons de la lenteur des procédures judiciaires en Estonie est la livraison très lente de documents aux personnes concernées", a indiqué le porte-parole du ministère de la Justice.
Selon lui, environ un tiers de tous les cas au civil restent constamment en phase de livraison des documents. Avec les nouvelles mesures, le ministère de la Justice compte étendre les moyens électroniques à la disposition des tribunaux, pour livrer ces documents. Selon le projet de loi, une personne contactée par un tribunal via le courrier électronique, Facebook ou Twitter, recevra une note contenant un lien qui la conduira à son dossier au tribunal.
Une assignation ne sera considérée comme délivrée que si la personne a utilisé le lien en question et visité le site du tribunal grâce à la carte d'identité électronique dont dispose tout Estonien adulte.
Selon une étude récente, 65% des utilisateurs d'internet en Estonie, un taux qui monte à 80% pour la tranche d'âge de moins de 40 ans, visitent leur compte Facebook au moins une fois par semaine.

Dixit

Mohamed Benmeradi :

"Je saisis cette opportunité pour lancer un appel à toutes et à tous pour apporter leurs compétences et contribuer au développement de notre pays. A travers votre réussite et vos références, vous êtes la fierté de l'Algérie et aussi de son école qui vous a dispensé la formation de base, et dans bien des cas, la formation universitaire."

Une erreur du GPS mène ces touristes droit vers la… mer !

En vacances en Australie, des touristes japonnais ont dû abandonner leur véhicule de location qui s'est retrouvé… à 500 mètres des côtes ! Une erreur du GPS les a menés tout droit vers la mer alors qu'ils souhaitaient faire une excursion sur une île se situant à 15 kilomètres des côtes.
Voulant rejoindre North Stradbroke Island, les touristes nippons se sont retrouvés bloqués dans la boue causée par la marée basse. C'est jeudi dernier que leur GPS les a guidés dans cette baie d'Oyster Point à Cleveland, dans l'Est australien.
Le GPS a alors certifié qu'il était possible d'y aller en voiture oubliant certainement… les 15 kilomètres d'étendue d'eau séparant le pays à cette île ! Leur journée s'est donc limitée à une demi-journée car c'est vers 11 h que leur Hyundai Getz de location s'est retrouvée coincée dans la boue à environ 500 mètres des côtes. Quatre heures plus tard, le véhicule était entouré de deux mètres d'eau, ce qui a causé l'amusement des passants sur le rivage et des passagers des ferries qui passaient au large. "Il continuait à nous dire que la route était praticable". Les trois étudiants sont restés coincés…
Malgré l'incident, la touriste de 21 ans et ses deux amis Tomonari Saeki et Osada, souhaitaient pouvoir rejoindre l'île une fois leur voiture tirée de là. Mais à la vue de la marée montante, tirer le véhicule hors de l'eau semblait mission impossible.
Leur expédition malheureuse leur coûtera la maudite somme de 1.500 dollars australiens (un peu plus de 1.200 euros) malgré la couverture de l'assurance pour payer les dégâts.

Ce coiffeur crée des portraits de Michael Jordan

Joe Barber est le roi de la tondeuse. Dans son salon de San Antonio, il réalise de magnifiques portraits sur la tête de ses clients.
A San Antonio, aux États-Unis, le coiffeur Joe Barber réalise des portraits sur la tête de ses clients. Son œuvre la plus représentative est sans doute le double portrait de l'ancien basketteur Michael Jordan, qu'il a réalisé sur un de ses clients et qui l'a fait connaître. Si d'autres utilisent des pinceaux et une toile, Joe Barber n'a rien à leur envier avec sa tondeuse. Dans cette vidéo, il nous montre l'étendue de son talent en présentant les deux portraits du champion NBA sur la tête de son client.
Affichez donc vos passions sur votre tête en donnant du style à votre coupe de cheveux. Plutôt que d'avoir la coupe de cheveux de votre star préférée, choisissez de poser son visage sur votre tête en faisant un petit tour dans le salon Razor Sharp Cutz. Joe Barber nous pousse donc à l'extrême originalité en proposant cette manière unique d'afficher ses goûts et ses passions.

LE CACHET, LE VISA ET TOUS LES PROBLÈMES DES RESSORTISSANTS ALGÉRIENS À L'ÉTRANGER

Les explications et les clarifications de Halim Benattallah

PAR SADEK BELHOCINE

Le cachet sur les passeports, stigmatisation des musulmans, problèmes de renouvellement des cartes de séjour aux Emirats arabes unis, la chasse à l'outarde, la difficulté qu'a la communauté algérienne au Canada pour le vote et les missions étrangères d'observation des prochaines élections législatives, ce sont autant de préoccupations des Algériens, auxquelles le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Halim Benatallah, a tenté de donner, hier, des clarifications ou des explications sur les ondes de la chaîne III de la Radio nationale.

Halim Benatallah.

Intégrité du passeport et dignité du citoyen algérien

Sur la question du cachet et du visa, Halim Benatallah a fait savoir qu'avec la France, le problème concerne la décision des autorités de ce pays d'obliger les Algériens à justifier par un document de voyage leur retour au pays après un séjour en France. Le secrétaire d'Etat explique : *« Nous avons publié un communiqué de deux lignes mettant en relief deux aspects. Le premier est l'intégrité du passeport algérien, le second est la dignité du citoyen algérien. En retour, nous avons eu 34 lignes de justifications portant sur la discrimination. Nos partenaires sont allés sur un autre terrain qui n'était pas le nôtre. La question reste en l'état. Nous allons poursuivre les discussions à ce sujet »,* a précisé M. Benattalah. Selon Halim Benatallah, *« il y a une propension chez nos partenaires européens à considérer le territoire de pays tiers comme un prolongement du territoire européen. Les mesures unilatérales qui sont édictées procèdent de cet état d'esprit. Nous considérons que les contrôles doivent être opérés aux points frontaliers du territoire Schengen, pas sur le territoire national. C'est un point de divergence important. Il faut que nos partenaires en prennent conscience ».* Il estime que *« les services consulaires s'attribuent des prérogatives quasi-ment policières ».* Le secrétaire d'Etat annonce l'existence de négociations, temporairement suspendues, avec l'Espagne et l'Italie en raison de changement de gouvernement, sur l'allègement des procédures d'obtention de visas pour les Algériens. Alger a également fait des propositions similaires à la Belgique et au Royaume-Uni.

« Nous avons reçu un signal positif. Avec ces deux pays, nous sommes au tout début du processus », a-t-il confirmé. Mais il prévient que les décisions qui seront prises par Madrid et Rome seront toutefois tributaires de l'aval de Bruxelles.

Vent de xénophobie sur l'Europe

Dans ce contexte, Halim Bentallah aborde les dérapages des hommes politiques français visant les musulmans durant la présente campagne pour les présidentielles. Il a regretté ces dérapages, jugeant qu'un vent de xénophobie souffle sur l'Europe. Selon lui, *« les sorties de route et les écarts de langage stigmatisant le musulman et l'immigré vont laisser des séquelles. Il appartient à l'intelligence des gouvernements de traiter ces aspects dans un esprit autrement plus constructif ».* Concernant les missions d'observateurs étrangers pour les législatives du 10 mai, il assure que la mission européenne d'observation des prochaines élections législatives ne bénéficiera pas de facilités exceptionnelles. Alger et Bruxelles devaient signer hier un mémorandum sur cette mission d'observation. Selon lui, *« le mémorandum concilie deux principes. Le premier est le respect de la souveraineté nationale et donc, à travers cela, le respect de la législation nationale. Ensuite, il y a le libre accès à l'infor*mation et la liberté de circulation des observateurs », a-t-il dit assurant que la négociation avec l'Union européenne a été rapide et bien faite.

500 à 600 observateurs étrangers aux législatives

Sur le nombre d'observateurs qui seront présent en Algérie, il confirme la présence des ONG américaines, la Fondation Carter et National Democratic Institute (NDI), et précise *« nous sommes en phase de préparation. Au jour d'aujourd'hui, nous avons un plancher de 500 observateurs. Au fur et à mesure que les ONG américaines vont déterminer le nombre de leurs observateurs, on pourra arriver à 600. Ce qui est déjà de bon augure et un franc succès dans la mesure où l'appel du président de la République a été compris à l'étranger ».* Sur le vote des Algériens résidants au Canada, le secrétaire d'Etat a estime qu'il y a une « ambiguïté constructive » concernant la difficulté qu'a la communauté algérienne. Sur les 65.000 Algériens vivant dans ce pays, 13.000 électeurs pourraient ne pas être en mesure de voter, en raison de l'interdiction imposée par les autorités canadiennes aux ressortissants étrangers de mener une campagne électorale. Finalement, le mur des incompréhensions est levé. Halim Bentallah explique *« Les autorités canadiennes ont compris le souhait d'accorder le droit à notre communauté de voter le jour des législatives dans les locaux diplomatiques et consulaires. Par respect à la souveraineté canadienne, a-t-il dit, il n'y aura pas de campagne sur le territoire de ce pays ».* Le secrétaire a estimé que le découpage électoral à l'étranger en quatre zones est une décision prise par défaut.

Les Algériens du Canada voteront

Toujours au chapitre du vote des ressortissants algériens à l'étranger, il assure que « des instructions ont été données aux services consulaires algériens à l'étranger afin de *faciliter la tâche des ressortissants candidats aux législatives du 10 mai prochain ».* Selon Halim Benatallah, ces mesures ont été prises suite à des réclamations exprimées dans ce sens. Il révèle qu' *« une mission de vérification a été envoyée au niveau de tous les services consulaires et il s'est avéré qu'il y a eu quelques réclamations de certains candidats ou de leurs représentants qui ont souhaité quelques facilitations ».* A cet effet, a-t-il ajouté, des instructions ont été données aux consuls pour recevoir personnellement les candidats ou leurs représentants, tout en exigeant d'eux (les diplomates) de faire preuve de *« souplesse. « Nous avons demandé à nos consuls de recevoir en personne les candidats ou leurs représentants et à faire preuve de souplesse dans le cadre du respect de la réglementation parce qu'il ne s'agit pas, a-t-il expliqué, d'enfreindre d'aucune manière, la réglementation... ».* Parmi les mesures, M. Benatallah a cité la délivrance, par les services consulaires, d'attestations de nationalité au lieu de certificats de nationalité et la facilitation de la collecte des signatures. *« Nous avons demandé aux consuls de délivrer (aux candidats) des attestations de nationalité au lieu du certificat de nationalité ».*

La chasse à l'outarde : le respect de la législation algérienne

Sur le cas des Algériens interpellés par la police à l'aéroport de Damas (Syrie), le secrétaire d'État a assuré que *« notre ambassadeur est intervenu et les autorités ont décidé de mettre fin à ces interpellations. Nous avons constaté sur le terrain que cela a été fait ».* Néanmoins, il souligne que *« nous n'avons pas reçu d'explication à ces interpellations ».* Des Algériens résidant dans ce pays ont-ils demandé à être rapatriés ? Il assure que *« la communauté algérienne se sent en sécurité jusque-là et que les autorités algériennes n'ont pas reçu de signal en ce sens ».* Il chiffre le nombre d'interpellés à quelques dizaines. Il a également évoqué le cas de non renouvellement des permis de séjour pour les Algériens résidant aux Émirats arabes unis. *« Nous avons été alertés par un certain nombre de nos concitoyens qui séjournent depuis longtemps aux Émirats du fait du non renouvellement de leurs cartes de séjour. Nous avons demandé à l'ambassadeur de fournir des éclaircissements à ce sujet et de régler ces cas dans la bonne atmosphère qui règne entre les deux pays »*, a-t-il souligné, précisant que les autorités algériennes *«attendaient des clarifications»*. Au sujet de la chasse à l'outarde pratiquée par les dignitaires émiratis, dans les Hauts-Plateaux du pays, le secrétaire d'Etat note que suite à un article de presse paru sur un quotidien national, les autorités émiraties ont été sensibles à ce qui s'est passé. Il souligne que les dirigeants de ce pays ont souhaité voir leurs concitoyens respecter la législation algérienne et souhaité également qu'il y ait une concertation lorsqu'il y a délivrance d'un permis de chasse. Enfin, la communauté algérienne vivant à l'étranger bénéficiera des NTIC. Le fameux 12 S (extrait de naissance exigé pour le passeport et CNI biométrique) sera délivré par Internet au plus tard fin avril, le temps que les service du ministère de l'Intérieur mettent en place les procédures informatiques. Parole de Halim Benatallah.

S. B

SOUS LA PLUME

Un tampon pour les indésirables

PAR SORAYA HAKIM

Un cachet sur le passeport pour refuser le visa d'entrée à des ressortissants arabes et maghrébins est une trouvaille des services de l'immigration qui ne date pas d'hier. La dernière trouvaille en date est de restituer le document de voyage pour vérifier si tout Algérien ou autre est rentré au bercail de peur qu'ils n'élisent domicile sur le territoire français ou italien. Ces mesures discriminatoires sont affligeantes, vexantes à plus d'un titre. Il y a dans ces pratiques qui touchent en premier lieu à l'intégrité du passeport algérien des relents de racisme et d'islamophobie. Tous les moyens sont bons pour soi-disant freiner l'immigration clandestine. Les Européens ne manquent pas de toupet de procéder aux contrôles sur le territoire algérien quand ceux-ci devraient être effectués aux frontières des pays frontaliers de Schengen. L'immigration choisie, Sarkozy n'en veut plus et c'est son cheval de bataille dans sa campagne présidentielle. Il propose même de revoir les accords de Schengen pour ne pas que la France soit envahie de personnes qui mangent le pain des Français, des Italiens et des Espagnols que la crise frappe de plein fouet. Les demandes de visas via Internet sont complexes et s'apparentent plus à des interrogatoires de police, une manière encore de dissuader les nationaux désireux de se rendre en France. Le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Halim Benatallah a tenté, à son corps défendant, de donner quelques explications aux mesures unilatérales en précisant que les négociations lancées sont temporairement suspendues. Depuis un certain temps, la xénophobie a le vent en poupe et certains politiques français dérapent verbalement à l'endroit des musulmans. Ceux qui n'ont pas combattu aux côtés de la France, car les autres, on les courtise, on les honore pour la circonstance et puis ils seront remisés dans les tiroirs des promesses non tenues.

« √Ces mesures discriminatoires sont affligeantes, vexantes à plus d'un titre. Il y a dans ces pratiques qui touchent en premier lieu à l'intégrité du passeport algérien des relents de racisme et d'islamophobie. »

S.H

VISITE DU COMMISSAIRE EUROPÉEN À L'ÉLARGISSEMENT ET À LA POLITIQUE DE BON VOISINAGE

Réformes, mission d'observation et coopération au menu

Le Commissaire européen à l'élargissement et à la politique de voisinage, Stefan Füle, en visite à Alger de deux jours a eu des entretiens avec le ministre algérien des Affaires étrangères, Mourad Medelci.

PAR RAYAN NASSIM

C'est la troisième visite de ce responsable européen en Algérie. Il a tenu une séance de travail en présence des membres des deux délégations dans les domaines de la coopération scientifique, technologique et technique par lequel un protocole d'accord a été signé par les deux parties. Au cours de sa conférence de presse, tenue conjointement, Mourad Medelci a déclaré qu'il s'agissait d'un *« gage supplémentaire porteur d'ambitions plus importantes devant permettre à notre pays d'atteindre progressivement le degré d'émergence »*.

Quant aux réformes, L'Union européenne (UE) a exprimé, par la voix de Stefan Füle, son soutien aux réformes politiques engagées par l'Algérie pour *« répondre aux aspirations légitimes du peuple »*.

Des réformes dira-t-il *« essentielles à l'Algérie et nous sommes-là pour vous soutenir dans la mise en œuvre de ces réformes, qui visent à répondre aux aspirations légitimes du peuple algérien »*. Ces réformes dira-t-il en substance *« reflètent la volonté de changer les réalités pour la population algérienne »*. Pour le commissaire européen, la mise en œuvre de ces réformes sont importantes pour renforcer la démocratie ainsi que les libertés.

Mission d'observation des législatives, nouveau signe de confiance entre l'Algérie et l'UE

La mission d'observation européenne qui sera dépêchée à l'occasion des élections législatives du 10 mai prochain, témoigne d'un signe de confiance entre l'Algérie et l'Union européenne (UE), a affirmé le commissaire européen à l'élargissement et à la politique de voisinage, Stefan Füle. *« Un signe de confiance »* que Stefan Füle apprécie plus particulièrement. Il a précisé que cette mission d'observation était *« en cours de préparation »*. Il est à signaler qu'un mémorandum d'entente sur cette mission devrait être signé mardi à Alger entre l'Algérie et l'UE. Concernant la politique européenne de voisinage, M. Füle a relevé l'intérêt exprimé par l'Algérie, ajoutant que *« nous avons convenu ensemble d'étudier un plan d'action (...) pour permettre à l'Algérie de participer à cette politique (de voisinage). Cette politique est ambitieuse, elle donnera la possibilité aux pays du Sud de faire partie d'un espace économique commun »*, a-t-il souligné. Au sujet de la coopération régionale avec les pays du Maghreb, le commissaire européen s'est dit persuadé que cette coopération va ouvrir de *« nouvelles perspectives et possibilités aux peuples de la région, ajoutant que l'UE souhaite encourager et aider une coopération régionale renforcée entre les deux rives de la Méditerranée »*. Interrogé, d'autre part, sur la situation sécuritaire en Libye et dans la région du Sahel, M. Füle a exprimé la volonté de l'UE de *« continuer à soutenir les pays de la région pour réaliser leurs attentes. Nous avons des accords pour assurer le désarmement des milices et intégrer les anciens insurgés pour rétablir la stabilité dans ce pays (Libye), tout comme nous nous concentrons sur la sécurité des frontières »*, a-t-il mentionné. Rappelant que l'UE a déjà établi des *« programmes à moyen et long termes »* pour aider la Libye, le commissaire européen considère que la stabilité de la région est très importante, mais le développement économique, social et politique *« est tout autant important pour ces pays. Nous voulons créer une relation très forte, non seulement avec les autorités, mais avec les peuples »*, a-t-il poursuivi.

Mourad Medelci en compagnie de Stefan Füle.

Dialogue politique Algérie-UE: Avancée substantielle

Pour Mourad Medelci, le dialogue politique entre l'Algérie et l'Union européenne connait des *« avancées substantielles »*. Il a en outre souligné que le dialogue politique basé sur un mécanisme mis en place par les deux parties fonctionne bien. Mourad Medelci, a affirmé lundi à Alger que le dialogue politique entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) a connu des avancées substantielles ces derniers mois. M. Medelci a ajouté que le dialogue politique entre Alger et l'UE *« est aujourd'hui une réalité basée sur un mécanisme »* que les deux parties ont mis en place l'année dernière et qui *« fonctionne bien »*. M. Medelci a souligné avoir *« consacré »*, une partie des ses entretiens avec le responsable de l'UE *« essentiellement à l'évaluation des relations entre l'Algérie et l'UE à différents niveaux »*. Sur le plan économique, Mourad Medelci souhaite qu'il y ait davantage d'opérateurs économiques à investir en Algérie. Abordant la coopération institutionnelle entre l'UE et l'Algérie, M. Medelci a relevé la coopération financière qui *« a bénéficié d'une facilitation de procédures depuis plus d'un an »*, a-t-il expliqué, relevant que *« les administrations algériennes sont en train de l'assimiler »*, ce qui est pour le ministre *« une excellente chose »*. M. Medelci a encore souligné avoir examiné avec M. Füle, deux questions *« qui font l'objet de négociations depuis plusieurs mois entre les deux parties »*, à savoir le démantèlement tarifaire et la coopération énergétique. Par ailleurs, le ministre a évoqué les législatives du 10 mai, soulignant avoir saisi l'occasion de sa rencontre avec le commissaire européen pour remercier l'UE de *« couvrir les élections de 10 mai avec une mission d'observateurs. Nous sommes prêts maintenant à officialiser cette décision conjointe »*, a dit le ministre qui a évoqué la possibilité de signature, demain, d'un mémorandum relatif à cette question. Il a également souligné avoir saisi l'occasion pour *« revenir sur le contenu des réformes »* engagées par l'Algérie et les lois qui ont été promulguées il y a quelques semaines lors de ses discussions avec M. Füle. Il a également indiqué avoir eu un débat autour de la loi sur les associations avec le commissaire européen *« pour clarifier le contenu de cette loi afin de lever tout malentendu et en particulier dissiper l'image que veulent donner certains à cette loi »*. Il était question pour M. Medelci d'expliquer que la loi sur les associations *« n'était pas une loi restrictive, et, comparativement à la loi précédente, au contraire, elle offrait plus de possibilités y compris de défense aux associations lorsque leur demande d'agrément n'est pas acceptée »*. A son tour M. Stefan Füle a affirmé lundi à Alger que l'Union européenne maintenait son aide financière aux pays du Maghreb, malgré la crise économique. Mais, il n'a cependant pas précisé la destination de ces fonds, s'ils seront versés aux Etats ou aux sociétés civiles directement. En octobre 2011, M. Stefan Füle avait par ailleurs indiqué à Bruxelles que l'appui européen, qu'il soit matériel ou technique destiné aux pays du voisinage sera désormais fourni directement aux sociétés civiles au lieu des Etats.

M. Füle a indiqué à ce propos que l'UE a décidé d'allouer des fonds supplémentaires à l'Algérie pour la soutenir dans les réformes qu'elle est en train de mener. Le Commissaire européen et Catherine Ashton, chef de la diplomatie de l'UE) avaient décidé de mettre à la disposition de l'Algérie des fonds supplémentaires dans le cadre du programme Spring (Support partnership, reform and inclusive growth). Une décision dont il a fait part au ministre algérien des Affaires étrangères. Stefan Füle, a par ailleurs été reçu par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, en présence de Mourad Medelci.

R. N.

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 10 MAI À ALGER

La bataille des chefs n'aura pas lieu

PAR KAMAL HAMED

Finalement, la majorité des chefs des partis politiques a décidé de ne pas se présenter aux élections législatives du 10 mai prochain. Attendue pour avoir lieu à Alger où les premiers responsables des partis politiques devaient en principe conduire les listes de leurs partis, cette bataille électorale tant attendue n'aura pas lieu finalement. En effet, la plupart des chefs de partis politiques, notamment ceux qu'on qualifie de grosses cylindrées de l'échiquier politique nationale, ont préféré ne pas présenter leurs candidatures au scrutin législatif du 10 mai. Il en a été ainsi des trois partis qui formaient, il n'y a pas si longtemps encore, l'Alliance présidentielle. Ni Abdelaziz Belkhadem, secrétaire général du FLN, ni Ahmed Ouyahia, secrétaire général du RND, ni Bouguerra Soltani, président du MSP, ne vont défendre les couleurs de leurs chapelles en tant que candidats. Sollicités pourtant pour porter l'étendard de leurs partis à Alger, la capitale, ils ont décliné ces propositions. Les listes électorales de leurs partis seront donc dirigés par d'autres cadres. Et si pour le RND et le MSP, les noms de ces candidats qui vont être désignés tête de listes sont connus, il en est autrement du FLN. En effet, selon des sources concordantes, le choix du RND s'est porté sur Sedik Chiheb, député et membre du bureau national et patron incontesté du parti à Alger. Pour le MSP, qui a rejoint les partis Enahda et El Islah pour former « la coalition de l'Algérie verte » qui présentera des listes communes à ces élections, c'est le ministre des Travaux publics, Amar Ghoul, qui semble avoir les faveurs pour diriger la liste de ce triumvirat de parti.

Reste le FLN où la question ne semble pas avoir encore été tranchée puisque le secrétaire général, Abdelaziz Belkhadem, a déjà annoncé qu'il ne sera pas candidat. Les noms de Abdelaziz Ziari, président de l'APN, et Rachid Harraouibia, ministre de l'Enseignement supérieur, sont les plus cités par les médias s'agissant de la tête de liste du vieux parti à Alger.

Abdelaziz Belkhadem, Ahmed Ouyahia et Bouguerra Soltani ne feront pas l'exception puisque d'autres leaders en ont fait de même. Moussa Touati du FNA, Hamlaoui Akouchi d'El Islah, Fawzi Rebaine de Ahd 54, Mohamed Saïd du PJL et certainement aussi Abdallah Djaballah du FJD, ne seront pas, eux aussi, candidats à ces législatives. Selon des sources responsables au Front pour la justice et le développement « *il est fort peu probable que Abdallah Djaballah défende les couleurs de son parti à Alger ou ailleurs et ce même si les militants sont en train d'exercer des pressions sur lui afin qu'il dirige la liste dans la capitale* ». Il en est de même au FFS où le nom de Ali Laskri, le premier secrétaire, n'a jamais été avancé par les observateurs et les médias. C'est plutôt le nom du président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme, Mustapha Bouchachi, qui est le plus cité. De tous les partis qui ont un certain poids sur la scène nationale, seul le Parti des travailleurs (PT) va présenter sa secrétaire générale comme candidate à Alger.

Louisa Hanoune va ainsi diriger la liste du PT dans la capitale, et ce pour la quatrième fois successive puisqu'elle a déjà défendue avec succès les couleurs de son parti lors des législatives de 1997, de 2002 et 2007. Notons aussi l'absence de Saïd Sadi, ex-président du RCD, dont le parti va boycotter ces élections alors que le premier responsable d'Enahda, Fateh Rebai, sera candidat à Médéa.

K. H.

FINANCEMENT ÉTRANGER DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Refus unanime des partis politiques

Plusieurs partis politiques ont rejeté, à l'unanimité, tout financement étranger de la campagne électorale appelant les parties compétentes de l'État à renforcer le contrôle pour contrer, par la force de la loi, de telles pratiques. « L'acceptation d'aides financières de l'étranger pour le financement de la campagne électorale fait peser de graves menaces sur la souveraineté nationale, la stabilité et la sécurité du pays », ont estimé dans des déclarations recueillies par l'APS, plusieurs représentants de partis.

PAR RAYAN NASSIM

Ils ont souligné à cet effet l'importance de « *relever le plafond des aides financières allouées par l'Etat pour le financement de la campagne électorale* » afin de permettre aux partis de présenter leurs programmes aux citoyens dans toutes les circonscriptions électorales.

Le chargé de communication du Front des forces socialistes (FFS), Chafâa Bouaîche, a indiqué que le parti compte pour le financement de sa campagne électorale sur « *les contributions de ses candidats et militants* ». Il a préconisé la hausse du « *plafond des aides financières allouées par l'Etat pour la campagne électorale*», rappelant que ces aides « *restent insuffisantes pour la couverture de la campagne électorale* ». Concernant les rumeurs sur des financements étrangers de la campagne électorale, M. Bouaiche a indiqué que le FFS « *rejette catégoriquement ce genre de financement* », soulignant que le parti « *n'a aucune preuve concrète de ces faits sur lesquels les autorités compétentes devraient enquêter s'ils venaient à s'avérer* ».

Des futures élections qui font couler encre et salive.

Pour le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, l'État « *ne doit pas octroyer d'aides aux partis pour financer leurs campagnes électorales, proposant que ces fonds soient consacrés à la réalisation d'établissements scolaires et de structures de santé nécessaires pour le citoyen* ». Selon lui, les partis doivent compter « *sur les contributions de leurs militants pour financer leurs campagnes appelant à un contrôle rigoureux des dépenses faites au titre de la campagne électorale* ». Dans le même contexte, M. Touati a souligné l'impératif d'empêcher les détenteurs de fonds d'accaparer les têtes de listes. Pour sa part, le chargé de communication du parti du Front de libération nationale (FLN), Aïssa Kassa a souligné la nécessité d'élever la contribution financière de l'État au profit des partis pour leur campagne électorale notamment les nouvelles formations.

Pour sa part, le chargé de l'information du Mouvement En-Nahdha, Mohamed Hadibi, a insisté sur l'intervention de l'État pour « *contrôler les sources de financement des campagnes électorales des partis et empêcher les détenteurs de fonds d'accéder au Parlement en tête de liste après avoir acheté les voix des citoyens* ».

Le porte-parole du RND, Miloud Chorfi a, quant à lui, soutenu que sa formation « *compte financer sa campagne par les contributions des candidats et militants qui sont des fonds licites* », affirmant que le RND « *respecte les textes régissant la campagne électorale* ».

Le président du Parti de la liberté et de la justice (PLJ), Mohamed Saïd a, de son côté, souligné la nécessité de faire face au financement étranger de la campagne électorale des partis ajoutant que son parti se défendait d'avantager la candidature de détenteurs de fonds au détriment des compétences intellectuelles et scientifiques. La secrétaire générale du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune est pour un contrôle de toutes « *les sources de financement de la campagne électorale de l'ensemble des partis en lice pour les prochaines législatives* », soulignant que le gouvernement « *est en mesure de le faire* ». Le PT est « *prêt à dévoiler devant le gouvernement les sources de financement de sa prochaine campagne électorale* », soulignant qu'« *elles provenaient des primes indemnitaires octroyées aux députés du parti en fin de mandat parlementaire et des cotisations de ses adhérents et sympathisants* ».

R. N.

CHAWKI SALHI S'EN VA

La déconfiture de la mouvance communiste

PAR LARBI GRAÏNE

Chawki Salhi, secrétaire général du Parti socialiste des travailleurs (PST) a jeté, dimanche 18 mars, l'éponge faute d'incarner le consensus au sein de son parti. Il a été remplacé par le numéro 2, Mahmoud Rechidi, membre de la direction nationale et chargé des relations publiques, suite à des élections selon un communiqué diffusé le lendemain par le PST. On saura par un autre communiqué signé Chawki Salhi, la veille de son départ que le parti couvait une crise depuis plusieurs années. Une crise dont rien finalement n'a filtré mais qui peut renseigner sur l'état des mœurs politiques dans notre pays. Issu du courant communiste trotskiste, à l'instar du PT de Louisa Hanoune, le PST est membre de la IVe internationale qui défend le principe de la «*révolution permanente et mondiale*». Il est le rejeton du Groupe communiste révolutionnaire (GCR) créé dans la clandestinité en 1977.

Aujourd'hui, dans un contexte marqué par la mondialisation qui a vu le délitement de l'idéologie communiste depuis la chute du mur de Berlin, il partage avec le PT cette rhétorique un peu vieillie sur la lutte contre l'impérialisme et le capitalisme. Très imprégné de la doctrine trotskyste, le PST considère que les travailleurs doivent être représentés par une unique organisation syndicale qui réunirait la classe prolétaire opposée à la bourgeoisie. Pour comprendre l'impasse dans laquelle va se trouver ce parti, il faut rappeler ces quelques évidences. Conformément à cette vision, le PST va donc se ranger du côté de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), organisation proche des pouvoirs publics, mais qui incarne à ses yeux, le «*pouvoir des travailleurs*». Mais à la différence des organisations ouvrières du monde industrialisé, l'UGTA n'encadre pas un personnel majoritairement employé dans les usines, compte tenu de la faible implantation du tissu industriel et de la fragilité du secteur privé dans notre pays. Mais quand les travailleurs de la Fonction publique, ont commencé à sortir leurs griffes, le PST ronge son frein. Un militant comme Redouane Osmane qui fut militant de ce parti, a dû en démissionner pour pouvoir fonder le CLA (d'abord, Coordination des lycées d'Alger, puis Conseil des Lycées d'Algérie) et défendre les droits des enseignants du secondaire. À son corps défendant la voix du PST se taît pour se mettre aux côtés du mythique Front des travailleurs. La déconfiture qui a frappé ce parti est à situer dans l'ensemble de la militance communiste. De tous les partis politiques de l'extrême-gauche, seul le PT a réussi à sortir quelque peu de son cocon, en raison de l'effort qu'il a déployé en vue de transcender le clivage idéologique entre islamistes et non islamistes. Au lendemain de la décennie noire, ce dernier s'est impliqué plus sérieusement dans le débat sur la réconciliation nationale. Il a évité soigneusement d'emboîter le pas au Mouvement démocratique et social, (MDS) (lui-même issu d'Ettahadi, issu lui-même du Parti de l'avant-garde socialiste PAGS), qui s'est résolument fait le porte-voix de la lutte anti-terroriste, vidant ainsi de tout son contenu son programme politique. Ainsi, après plus de vingt ans d'existence, les partis d'inspiration communiste semblent consommer un échec cinglant. Tout se passe comme s' ils avaient mené un combat sans les travailleurs alors qu'ils portent sur leurs frontons ce mot fétiche.

L. G.

RÉFORMES POLITIQUES-FEMMES

Exigence des compétences

PAR DJAMEL BOUKERMA

La compétence des femmes dans le domaine politique, doit être en fait une exigence au sein des partis politiques algériens. Elles peuvent apporter des changements dans l'idéologie des partis, ainsi qu'au sein de l'Assemblée populaire algérienne. Dans ce sens, maître Ben Braham a affirmé que *« la femme algérienne doit être, avant tout, compétente pour aller vers la prise des décisions. Elles (les décisions) ne sont pas faciles, il y a des dangers. De ce fait, elle doit les évaluer et revenir sur toutes leurs compétences qui ne les ont pas appliquées avant. Les femmes compétentes existent et elles sont nombreuses, peut être, plus nombreuse en Algérie que dans les autres pays ».* Les conférenciers présents hier mardi, au centre de presse d'*El Moudjahid* se sont penchés sur la promotion de l'image de la femme politique en Algérie, au Maroc et en Tunisie, Cette conférence a été organisée par le Centre de la femme arabe pour la formation et la recherche (CWTAR). Les conférenciers sont revenus sur le rôle de la femme dans tous les domaines, et les responsabilités qui les attendent en politique. *« Notre conférence est une reponse au président de la République envers les réformes entreprises sur le quota de la representation de la femme dans les assemblées élues »*, a déclaré, Yasmina Taya, présidente de l'association des femmes chefs d'entreprises (SEVE). Aujourd'hui la femme a atteint des postes de responsabilité dans les différents secteurs du pays, à l'instar de l'économie, la santé, l'éducation et même la politique. *« On peut dire que la femme occupe un place importante en Algérie (60% de femmes dans le secteur de la justice), de même, elle a joué un rôle primordial dans le développement du pays, depuis l'indépendance, aux côtés de l'homme »,* a fait savoir Farouk Ksentini, le président de la Commission nationale de promotion et de protection des droits de l'homme. L'initiative prise dans les dernières réformes, 30% de femmes dans l'APN, peut apporter un plus sur le plan politique algérien. La scène politique, avec cet important quota, s'articule essentiellement sur le rôle de la femme. Dans ce sens, maître Ben Braham a qualifié le rôle de la femme au sein des partis politiques *« comme un premier pas en politique, un pas important. Avant, il n'y avait que quelques femmes qui militaient dans un parti politique, aujourd'hui elles vont faire partie du paysage politique. Il est demandé aux leaders des partis de choisir des représentants, les femmes comme les hommes, compétents pour imposer leurs idées dans les prochaines échéances ».* Par ailleurs, les conférenciers ont appelé les médias à mettre en valeur et promouvoir le rôle de la femme dans les différentes institutions nationales. Dans ce sillage, Yasmina Taya, a signalé que *« nous devons mettre en place une dynamique, une réelle volonté de promouvoir le rôle de la femme ».* De ce fait, un film documentaire intitulé *Who is Fatma ?* , retraçant le rôle de la femme algérienne, marocaine et tunisienne été projeté, à cette occasion, afin de vulgariser cette culture de la promotion de la femme dans les médias. Enfin, les conditions de travail de la femme au sein des entreprises algériennes sont toujours, en débats. *« Il faut instaurer deux articles complémentaires à l'article 31bis , qui sanctionnent le harcèlement moral de la femme et le comportement sexiste au sein des entreprises »,* a revendiqué maitre Ben Brahem.

D. B.

EXPORTATIONS ALGÉRIENNES

Hausse de 13,6% en février

Les exportations de l'Algérie ont atteint 6,75 milliards de dollars (mds usd) durant le mois de février dernier, contre 5,95 mds usd en février 2011, en hausse de 13,6%, a appris l'APS mardi auprès des Douanes algériennes. La balance commerciale de l'Algérie a réalisé un excédent de 3,80 mds usd en février 2012, contre 2,63 mds usd le même mois en 2011, en hausse de 44,2%, selon les chiffres du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis). Les hydrocarbures qui représentent 98,62% du volume global des exportations algériennes sont passés de 5,80 mds usd en février 2011 à 6,66 mds usd le même mois en 2012, soit une augmentation de 14,76%. La hausse de l'excédent commercial est due aussi à une baisse de 10,7% des importations algériennes en février 2012, passant à 2,95 mds usd, contre 3,31 mds usd en février 2011, selon la même source. Cette baisse des importations en février 2012 est due à une chute des importations des biens d'équipements et des biens de consommations alimentaires avec respectivement 30,8% et 16,26% par rapport au même mois en 2011. Les biens d'équipements qui représentent 31,2% du volume global des importations, ont totalisé 924 millions usd en février 2012 contre 1,33 milliard usd à la même période en 2011, en baisse de 30,79%. Les biens alimentaires ont également baissé de 16,26% passant de 658 millions usd à 551 millions usd, ajoute le Cnis. Les exportations hors hydrocarbures, qui demeurent faibles (1,38%) du volume global avec 93 millions usd, ont enregistré une baisse de plus de 34% par rapport à la même période de référence. Durant février dernier, les cinq principaux clients de l'Algérie étaient les USA avec une part de 22,11% et 1,49 md usd, l'Italie (14,59%, 986 millions), la France (10,80 %, 730 millions), l'Espagne (7,43%, 502 millions) et enfin le Canada (6,90%, 466 millions). Quant aux fournisseurs, la France occupe toujours la 1ère place avec 16,73 % et 495 millions usd, suivie de la Chine (12,20%, 361 millions), l'Italie (11,90 %, 352 millions), l'Espagne (8,05 %, 238 millions) et l'Allemagne (4,63%, 137 millions).

DIASPORA ALGÉRIENNE AUX USA

Nécessaire transfert des technologies et du savoir-faire

« De par l'intitulé du forum qui vise à offrir les opportunités économiques pour la jeunesse algérienne, cet évènement se situe au cœur de nos défis actuels, parce que notre population est composée majoritairement de jeunes dont la proportion représente aujourd'hui, près de 70 % de la population totale », a affirmé, hier à l'hôtel Hilton, le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion des investissements, Mohamed Benmeradi, lors de l'ouverture du premier Forum de partenariat avec la diaspora algérienne établie aux Etats-Unis d'Amérique.

PAR AMAR AOUIMER

Mohamed Benmeradi.

Le représentant du gouvernement a souligné, que *« les startup ont pour vocation la faculté de véhiculer et d'introduire de l'innovation dans l'économie grâce au génie de la jeunesse »,* précisant que *« la promotion des startup constituera, à l'avenir, un vecteur non négligeable, susceptible de contribuer, de façon substantielle, tant à l'amélioration des performances de l'économie nationale qu'à la création d'emplois ».* Relatant la situation du marché du travail en Algérie, bien que les offres d'emplois soient nettement inférieures par rapport aux innombrables demandeurs d'emploi, le ministre a indiqué que *« l'Algérie dispose présentement d'un environnement multidimensionnel propice pour atteindre de tels objectifs».* En ce sens que, a-t-il dit, *"au niveau de la formation universitaire, l'important potentiel mis en place par l'Etat a donné lieu à des résultats probants, puisque chaque année quelque 160.000 diplômés arrivent sur le marché* du travail ».

Alors que sur 7 millions de ressortissants algériens établis à l'étranger, 1,5 million disposent d'une formation universitaire, Benmeradi estime que pour ce qui est de l'accompagnement des jeunes entrepreneurs désireux créer une entreprise, *« les mécanismes de financement mis en place par les pouvoirs publics, ainsi que les moyens dont il les a dotés, sont en mesure de contribuer activement et amplement au développement et à la densification d'un réseau de startup ».*

Concernant la jonction et la symbiose entre les entreprises et l'université pour mener à bien des projets de développement économique, le ministre a rappelé que *« les premiers jalons de cette politique ont déjà été posés à travers la création de sites d'incubateurs destinés à l'encadrement de pépinières d'entreprises initiées par de jeunes entrepreneurs »,* précisant que *« parmi ces sites, il y a ceux qui sont installés au niveau des universités, des grandes écoles et ceux que nous avons créés au niveau des différentes régions du pays ».* Prônant le rôle constructif de la diaspora algérienne aux USA, il dira que *« pour connaître un développement plus conséquent, notre politique d'accompagnement à la création de startup a besoin d'une plus grande expertise et d'un savoir-faire suffisant, que notre diaspora établie aux Etats-Unis d'Amérique peut nous apporter, grâce à l'expérience qu'elle a accumulée dans ce domaine ».* Abordant les exportations hors hydrocarbures et les investissements dans les autres domaines d'activité économique, il estime que *« le développement d'un écosystème pour favoriser la création et le développement de startup figure parmi les axes de réduction de notre dépendance vis-à vis des hydrocarbures qui représentent, aujourd'hui, 97 % de nos recettes d'exportations ».*

Objectifs économiques à inscrire dans la durée

Aussi, pour lui, le pragmatisme et le réalisme des travaux de ce forum doivent être de mise, car il souhaite que *« les objectifs essentiels de ce forum soient inscrits dans la durée pour la mise en place d'un programme global et cohérent qui nous permettra de créer un environnement favorable à la mise en place d'un écosystème idéal à la promotion des startup ».* Il ajoute, par ailleurs que *« les importations de biens et services ont atteint, aujourd'hui, un seuil excessif, avec un volume d'importations de l'ordre de 46 milliards dollars en 2011 ».* C'est la raison pour laquelle l'Etat encourage toute initiative visant à instaurer une activité de substitution de la production nationale aux importations.Pour sa part, le ministre de la Poste et des Technologies l'information et de la communication, Moussa Benhamadi, a mis l'accent sur la mission de *« nos chancelleries qui s'ouvrent à la communauté algérienne établie à l'étranger pour apporter aide et assistance d'où la nécessité de constituer des réseaux d'entraide pour favoriser le transfert de technologies et de savoir-faire ».* Il a également abordé la question de la création de pôles de technologies d'innovation et de startup et de PME-PMI dont 64 projets sont au niveau des incubateurs d'Alger.

Le président du groupe Arcofina et co-fondateur d'AIDA, Abdelouahab Rahim, a insisté sur *« la nécessaire implication de la diaspora algérienne dans tous les secteurs d'activité politique, économique, financier, scientifique, technique et culturel pour réussir notre intégration dans tous les pays, sachant que la diaspora apporte un plus au développement économique du pays alors que les startup bousculent les schémas économiques traditionnels. Aussi, notre diaspora aux USA et notre intelligentsia offrent leurs opportunités d'entrepreneuriat en encourageant la création de richesses et d'emplois ».*

Quant au président du Conseil d'affaires algéro-américain, Smail Chikhoune, il a déclaré que *« l'ensemble des membres de la diaspora algérienne de Silicon Valley a visité les infrastructures de Sidi Abellah qu'elles apprécient énormément »,* les qualifiant, de « *meilleures que celles de Silicon Valley de Californie »,* estime qu'elle est *« prête pour un partenariat gagnant-gagnant en apportant son expertise et son savoir-faire ».* Dans un message lu à l'assistance, l'ambassadeur d'Algérie à Washington, Abdellah Baali, a indiqué que *« ce forum qui est fécond permettra les échanges entre les chercheurs algériens locaux et ceux établis aux USA pour le développement de startup, des ressources humaines, de la formation et de la bonne gouvernance des entreprises ».* Organisée avec le soutien de l'ambassade d'Algérie à Washington et du Conseil d'affaires algéro-américain, cette rencontre a réuni des chercheurs, des opérateurs économiques et des organisations et associations patronales, tels que le FCE, la CAP dont le président, Boualem M'rakech, a été activement présent, hier, en vue de décortiquer le rôle de la diaspora algérienne dans le développement économique en Algérie avec le concours de l'association internationale de la diaspora algérienne (AIDA)...

A. A.

FACTURE D'IMPORTATIONS

Baisse de 6% durant les 2 premiers mois 2012

Les importations de l'Algérie ont atteint 6,7 milliards de dollars (mds usd) durant les deux premiers mois de l'année 2012, contre 7,15 mds usd durant le même période de 2011, soit une baisse de 6,4%, un chiffre communiqué par les Douanes algériennes. Cette baisse est due, selon les explications des Douanes, essentiellement à la chute des importations des biens d'équipements industriels et agricoles avec respectivement -28,36% et -41,79%, a rapporté l'APS. Les importations des biens d'équipements industriels, qui représentent plus de 30% des importations globales, ont totalisé 2,01 mds usd durant janvier et février derniers contre 2,81 mds usd à la même période de l'année écoulée, enregistrant ainsi une baisse de 28,36% Quant aux biens d'équipements agricoles, ils sont passés de 67 millions usd à 39 millions usd, en baisse de 41,79%, selon les chiffres provisoires du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis). Par ailleurs, le Cnis relève une hausse des exportations algériennes de 16,7% durant la période de référence passant ainsi de 11,24 mds usd à 13,13 mds usd. Ces résultats du commerce extérieur se sont soldés par un excédent commercial de 6,43 mds usd au cours des deux premiers mois de l'année en cours, contre 4,09 mds usd à la même période en 2011, note le Cnis. Cette amélioration du commerce extérieur s'explique par la hausse des exportations en général, notamment des hydrocarbures avec une progression de 16,07%, grâce à la bonne tenue des prix du brut durant cette période.

En effet, cette tendance à la hausse pour les exportations a amélioré le taux de couverture des importations par les exportations, qui a atteint 196% contre 157%, pour la même période de référence. Cette baisse des importations en février 2012 est due à une chute des importations des biens d'équipements et des biens de consommations alimentaires respectivement de 30,8% et de 16,26% par rapport au 2ème mois de l'année écoulée. Les exportations globales de l'Algérie ont progressé de 13,60% totalisant 6,75 mds usd contre 5,95 mds usd, tirées essentiellement par les hydrocarbures qui ont connu une hausse de 14,76 %. Ces résultats se sont traduites par un excédent commercial de 3,80 mds usd en février 2012 contre 2,63 le même mois en 2011, en hausse de 44,2%, selon les Douanes. Les hydrocarbures qui représentent 98,62 du volume global des exportations algériennes sont passées de 5,80 mds usd en février 2011 à 6,66 mds usd le même mois en 2012, soit une augmentation de 14,76%. Les exportations hors hydrocarbures qui demeurent faibles (1,38%) du volume global soit 93 millions usd, ont enregistré une baisse de plus de 34% par rapport à la même période de référence.

Durant février dernier, les cinq principaux clients de l'Algérie étaient les USA avec une part de 22,11% et 1,49 md usd, l'Italie (14,59%, 986 millions), la France (10,80%, 730 millions), l'Espagne (7,43%, 502 millions) et enfin le Canada (6,90%, 466 millions). Quant aux fournisseurs, la France occupe toujours la 1ère place avec 16,73%, soit 495 millions usd, suivie de la Chine (12,20%, 361 millions), l'Italie (11,90%, 352 millions), l'Espagne (8,05%, 238 millions) et l'Allemagne (4,63%, 137 millions).

SUITE AUX ENGAGEMENTS DE L'ARABIE SAOUDITE

Repli du pétrole

Les cours du pétrole se repliaient mardi en cours d'échanges européens, dans un marché rassuré par l'engagement répété de l'Arabie Saoudite à renforcer sa production pour compenser toute perturbation de l'offre mondiale de brut et ramener les cours du baril à *"un niveau raisonnable"*. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai, s'échangeait à 124,13 dollars, en repli de 1,58 dollar par rapport à la clôture de lundi.

Dans les échanges électroniques du New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en avril, dont c'est le dernier jour de cotation, perdait 88 cents à 107,21 dollars. Ainsi, le gouvernement saoudien a indiqué lundi qu'il s'engageait à *"assurer une offre adéquate de pétrole", "stabiliser le marché du pétrole"* et *"ramener les prix à des niveaux raisonnables"* pour les producteurs et les consommateurs, selon le quotidien saoudien anglophone *Arab News* citant le cabinet du Roi. Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), les exportations de pétrole de l'Iran pourraient être réduites d'au moins un tiers à partir de la mi-2012, du fait des sanctions occidentales, comme l'embargo progressif contre le brut iranien décidé en janvier par l'Union européenne (UE).

La Libye, de son côté, devrait exporter près de 1,4 million de barils par jour (mbj) en avril, selon des estimations de la compagnie nationale NOC. La production libyenne s'établissait en février à 1,30 mbj selon l'AIE, contre 1,8 mbj avant la guerre civile dans le pays au printemps 2011.

APS

MARCHÉ DES CHANGES

Stabilité de l'euro face au dollar

L'euro restait stable face au dollar mardi, lors des échanges asiatiques, la prudence dominant les marchés qui évoluaient dans le calme, certains étant fermés pour des jours fériés.

La Bourse de Tokyo était notamment fermée mardi pour un jour férié.

La monnaie européenne valait 1,3238 dollar mardi matin, contre1,3237 dollar lundi soir. Elle avait atteint lundi dans la journée 1,3266 dollar, un plus haut depuis 10 jours.

La monnaie européenne peinait à retrouver son élan malgré la réduction des risques en zone euro, selon les analystes.

Les cambistes devraient cependant continuer à rester attentifs à la situation en Espagne, en Italie et au Portugal, dont les finances publiques demeurent sources d'inquiétudes.

En l'absence d'indicateurs macroéconomiques majeurs cette semaine, les marchés surveilleront les interventions de dirigeants de banques centrales régionales aux Etats-Unis, dont ils espèrent obtenir des détails sur les perspectives de l'économie américaine.

SIDI BEL-ABBES

Nouvelles structures pour les handicapés

De nouvelles structures, en cours de réalisation à Sidi Bel-Abbes, viendront renforcer cette année la prise en charge des personnes handicapées, a annoncé le directeur de l'action sociale. Un centre médico-pédagogique pour inadaptés mentaux est en phase d'équipement pour accueillir 120 pensionnaires dont 60 en internat, a indiqué Milioui Abdelhafid. Le taux d'avancement des travaux d'aménagement de l'ancienne école pour enfants non voyants, convertie en centre médico-pédagogique a atteint 60 %, a-t-il ajouté, soulignant que ce centre accueillera, dès son ouverture, 120 élèves dont 60 en mode interne.

Avec ces deux centres et celui actuellement opérationnel au niveau du chef-lieu de wilaya prenant en charge près de 100 élèves, la DAS assurera une large couverture en matière de prise en charge des personnes handicapées de la wilaya, selon le DAS.

En outre, une annexe de l'école des jeunes sourds-muets ouvrira ses portes le 5 juillet prochain à Ras El-Ma. Cette école, en phase d'équipement, accueillera 60 élèves des communes limitrophes dont Rdjem Demmouche, Bir El-Hmam, Marhoum et Dhaya.

A noter que l'école des enfants sourds-muets de Sidi Bel-Abbès prend en charge actuellement 79 élèves dont l'âge varie entre 6 et 18 enfants.

Le nombre de personnes handicapées dans la wilaya a atteint 10.633 personnes dont plus de 4.000 handicapés moteurs, 3.434 déficients mentaux et 1.630 personnes non voyantes.

KHENCHELA

Caravane pour le ressourcement des jeunes

Une caravane du "ressourcement", destinée à sensibiliser les jeunes aux hauts faits de l'Histoire du pays, sera organisée de mardi à jeudi prochains à Khenchela par l'association nationale Main verte, a indiqué son président.

Une cinquantaine de jeunes garçons et de filles de tous âges seront invités, dans le cadre de cette caravane, à visiter des sites des grandes batailles de la glorieuse Révolution qui ont eu pour théâtre la région des Aurès, a précisé Lamri Madani.

Des moudjahidine, "acteurs historiques et témoins vivants du combat pour la libération nationale" serviront de guides dans chacun des sites choisis, a indiqué M. Madani qui inscrit cette initiative dans le cadre de la célébration du cinquantenaire de la fête de la Victoire (le 19 mars). Cette caravane sera placée, selon ses initiateurs, sous le slogan "Les jeunes : hier, combattants et martyrs, aujourd'hui, protecteurs et bâtisseurs''.

NAÂMA

14 nouveaux projets d'investissement créés

Quatorze nouveaux projets d'investissement ont été créés depuis le mois de juin dernier au niveau du guichet unique décentralisé relevant de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) de la wilaya de Naâma, a indiqué cette institution.

Ces projets, d'un volume d'investissement de plus de 204 millions DA, ont généré près de 61 nouveaux emplois, a souligné le responsable du guichet unique. Meddah Zinelabidine a fait savoir que les dossiers proposés au niveau des communes de Naâma, Mécheria et Ain-Sefra, concernent les secteurs de transports avec 50%, le bâtiment et les travaux publics (30%), l'industrie alimentaire et les services (20%).

Le même responsable a imputé cet intérêt manifesté par les porteurs de projets aux facilités et avantages préconisés par les pouvoirs publics pour l'encouragement de l'investissement à travers les régions du Sud et des Hauts-Plateaux.

APS

GHARDAIA, EXPOSITION-VENTE DE TAPIS

Plus d'une centaine de professionnels présents

Représentant une vingtaine de wilayas, plus d'une centaine de professionnels de l'artisanat participent à l'exposition-vente du tapis et autres produits issus du tissage, qui se tient au palais des expositions de Bouhraoua, quartier périphérique de Ghardaïa, en marge de la fête traditionnelle du tapis (17-22 mars).

PAR BOUZIANE MEHDI

Tapis de laine et autres produits de tissage sont les produits exclusifs de cette manifestation. *"Cette exposition-vente se veut une reconnaissance des efforts consentis par les femmes artisanes des différentes régions du pays pour la préservation et le rayonnement du patrimoine culturel ancestral, riche et varié"*, a indiqué à l'APS le directeur de l'industrie, des PME et de la promotion de l'investissement, Abdelkrim Miloudi, précisant qu'elle a pour objectif principal de faire connaître et de promouvoir le savoir-faire féminin dans le tissage en pure laine et d'encourager aussi les femmes artisanes à s'intégrer dans la "haute qualité" génératrice de revenus. "*L'organisation de cette exposition-vente a pour objectif aussi d'accompagner et d'encourager l'évolution de cette activité et la promotion de la productivité et de l'exportation des produits de l'artisanat"*, souligne le même responsable. Une participante de Laghouat considère, de son côté, que cette exposition permet, en outre, la création d'une dynamique entre les professionnels de l'artisanat et d'un cadre de rencontre entre tisserandes des différentes régions du pays, ainsi que la mise en valeur de la créativité des femmes artisanes, de l'originalité de leurs produits et du respect du patrimoine culturel propre à chaque localité. Quant à une dame d'El-Menea, elle estime, avec fierté, que "*le tissage de tapis pure laine est un métier exclusivement réservé aux femmes et dans lequel elles excellent depuis leur enfance. Elles sont les fileuses de la laine et les tisserandes. Elles sont surtout les artistes, les créatrices de ces beaux tissages et tapis"*.

En visitant l'exposition, un universitaire affirme que "*le tapis est un tableau d'art, il est porteur d'une forte symbolique du vécu de la tisserande, inspirée et créative, qui le confectionne et le réalise sans même savoir que ce qu'elle fait est de l'art"*.

Les exposants, pour la plupart des femmes, ont fait part de leur espoir de voir se multiplier ce genre de manifestations qui "*offrent l'opportunité de commercialiser directement leurs produits, sans intermédiaires, et de toucher un large public"*, a indiqué l'APS.

Cette manifestation, qui est initiée par la Chambre d'artisanat de Ghardaïa, sera couronnée par la remise de trophées du meilleur stand et du meilleur tapis et autres produits de tissage, qui se seront distingués par leur respect du savoir-faire traditionnel artisanal et par leur volonté de promouvoir de façon créative l'artisanat et le tourisme national.

B. M.

CONSTANTINE, AUTORISATION D'INVESTISSEMENT

79 décisions attribuées

Soixante dix-neuf investisseurs de Constantine ont reçu leurs autorisations d'investir au cours d'une cérémonie officielle présidée par les autorités locale de la wilaya. L'attribution de ces arrêtés doit "fouetter" l'investissement et permettre à la wilaya de Constantine de renouer avec l'acte d'investir, demeuré en hibernation depuis plusieurs années, a souligné le wali, Noureddine Bedoui, jeudi dernier, dans une allocution qui lui a également donné l'occasion de rappeler les facilitations accordées et les mesures prises pour booster l'activité industrielle locale. Qualifiant les investisseurs de "bras droit" des autorités locales, M. Bedoui a indiqué que les différents programmes de développement local comptent sur la contribution de ces investisseurs pour participer activement à l'essor économique et à la résorption du chômage. La politique de la wilaya *''se base essentiellement sur la promotion des activités économiques créatrices de richesses et d'emplois"*, a souligné le wali, insistant sur le rôle de l'investissement dans la prise en charge des préoccupations socioéconomiques des habitants de la wilaya. Ces décisions portant autorisation d'investissement concernent 79 dossiers récemment validés par le Comité d'assistance à la localisation et la promotion de l'investissement et de la régularisation du foncier (Calpiref), a rappelé le wali, appelant les investisseurs constantinois à privilégier leur région, d'autant qu'un "*climat favorable*" a été mis en place. M. Bedoui, assurant que le déficit en foncier industriel a été ''*définitivement résorbé"* avec l'identification d'un millier d'hectares de terrain dans les communes de Didouche Mourad et de Ain Abid, a cependant appelé les investisseurs de *"combattre les lobbies de la spéculation foncière"*. Un "grand chantier" de mise à niveau des zones d'activités de la wilaya de Constantine, financé à hauteur de 93 millions DA, sera lancé au cours de l'année 2012, a par ailleurs annoncé le wali.

APS

ANSEJ, CNAC ET ANGEM À TIZI-OUZOU

Des promoteurs tirent la sonnette d'alarme

Les promoteurs de la wilaya de Tizi-Ouzou, dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi de jeunes : Cnac, Ansej et Angem se débattent dans une multitude de problèmes.

PAR LOUNES BOUGACI

C'est du moins ce qui ressort des conclusions établies par le collectifs des promoteurs en question. Les promoteurs semblent ne plus pouvoir faire face aux différentes charges qu'il doivent affronter. C'est pourquoi ils revendiquent l'arrêt de ce qu'ils qualifient de harcèlement de la part des banques et des dispositifs. Les concernés demandent aussi l'élaboration de plans de charge en leur faveur et la création d'un fonds de solidarité avec les micros entreprises issues de différents dispositifs. Le rôle de ce dernier consistera à garantir des crédits d'exploitation sans intérêt et sera sous l'égide des dispositifs concernés. Il est aussi proposé de réglementer l'intégration des microentreprises dans la sous-traitance : *« Une chose qui va faciliter l'intégration des microentreprises tout en préservant leurs droits aux marchés de la sous traitance, un cadre où les promoteurs, accompagnés de patrons privés plus expérimentés seront associés »*.

Les raisons de cette situation somme toute ngative sont nombreuses. Les concernés citent entre autres l'environnement de travail qui leur est défavorable. Par exemple, disent-ils, les marchés publics sont loin de la portée des microentreprises : « *Bien que réglementés par le code des soumissions publiques, les marchés publics rstent loin de la portée des microentreprise en raison de la complexité de la satisfaction d'un certain nombre de conditions requises en matière de qualification, de catégorie, d'expérience…* ». Les promoteurs parlent aussi de marchés de sous-traitance « *escamotés* » par les spéculateurs : « *Comment expliquer qu'une petite entreprise vienne en troisième voire en quatrième main, ce qui dévalorise le montant du marché. L'intervention de ce facteur glisse forcément le formel à l'informel* ». A titre d'exemple, les promoteurs citent le cas d'un de leur confrères du secteur des transports de marchandises contraint de faire le trajet Alger-Oran pour 18.000 DA, un trajet, initialement coté à 36.000 DA au minimum, compte tenu des charges. Il faut noter en outre que les entreprises lancées dans le cadre des dispositifs cités plus haut l'ont été sans aucune étude préalable du marché de travail. C'est ainsi que l'on s'est retrouvé par exemple avec quinze entreprises de batiment dans un village de trois mille habitants. D'ailleurs, les prix des services imposés aux microentreprises démontrent un déséquilibre flagrant entre l'offre et la demande. Aussi, les promoteurs soulignent que la diversité des secteurs d'activité financés présente une grande difficulté pour les cadres des différents dipositifs chargés de l'étude technico-économique qui ne peuvent pas maîtriser l'ensemble des domaines, « *ce qui rend ces études une simple formalité administrative* ». Selon les concernés, les besoins de financement des microentreprises dépassent souvent les prévisions de l'étude réalisée au départ et elles découlent de leurs activités avec le coût de démarrage de l'activité, achat de la matière première, paiement des charges, paiement des employés…

Il va sans dire que cette situation de blocage dans laquelle se débattent les promoteurs dans le cadre des dispositif : Cnac, Ansej et Ansej est tributaire du fait que la majorité d'entre eux étaient des chômeurs de longue date et sans formation spécifique pour gérer une entreprise. Sur le plan financier, il y a lieu de noter que la majorité des promoteurs de la wilaya de Tizi-Ouzou trouvent d'énormes difficulés à respecter leurs tableaux d'échéanciers, du moins pour ceux qui peuvent rembourser. Cette situation est due, selon les promoteurs, à un manque d'activité et à la masse pesante des charges ainsi qu'au retard dans le traitement des situations par les services concernés, un retard qui peut coûter cher au promoteur qui est soumis à des pénalités de retard qui peuvent atteindre les sept pour cent.

Pour pouvoir sortir de ce cercle infernal, les promoteurs proposent la prorogation de la durée de remboursement des échéanciers bancaires, la bonification des taux d'intérêt bancaire, la supression des pénalités de retard, la suppression des pénalités des retards des paiements de cotisations à la Casnos, Cnas et Cacobat, l'accès au rééchelonnement de la dette sans variation du taux d'intérêt bonifié et la revalorisation des modalités d'ctroi des locaux. Les promoteurs suggèrent en outre la valorisation des études technico-économiques en prenant en compte les facteurs de saturation et des fonds de roulement. Souvent dans l'impasse ou coincés dans divers engrenages bureaucratiques ou autres, lors de la phase de réalisation, beaucoup de promoteurs se trouvent privés de l'attestation d'exonération fiscale liée à la phase d'exploitation, de ce fait, les promteurs demandent qu'ils soient régulsarisés envers le dispositif et les services des impôts. Enfin, ils revendiquent la suppression des droits de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales.

L. B.

MAISON DE LA CULTURE MOULOUD-MAMMERI

Hommage à Cheikh Namous

La direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou et le comité d'activités culturelles et artistiques de la wilaya de Tizi-Ouzou avec la contribution de l'association « Les amis de la rampe Louni Arezki de La Casbah d'Alger » organisent depuis hier, mardi, à la maison de la culture Mouloud-Mammeri des journées culturelles sur l'artiste Cheikh Namous. C'est hier mardi à 11h que le coup d'envoi a été donné avec le lancement d'une exposition.

Dans l'après-midi d'hier, il était prévu un entretien en présence du public avec l'artiste Cheikh Namous, qui devait être animé par Lounis Aït Aoudia, président de l'association « Les amis de la rampe Louni Arezki d'Alger ». Les activités se poursuivront aujourd'hui avec une projection vidéo en hommage à Cheikh Namous suivie, à 14h d'un gala de chants avec les chanteurs Abdelkader Chercham, Mehdi Tamache, Nacer Mokdad, Kamel Fardjellah et Boualem Kanouni. A travers ces activités, c'est un hommage qui est rendu à Cheikh Namous, de son vrai nom Mohamed Rachidi, qui est né le 14 mai 1920 à La Casbah d'Alger où il a grandi.

Il décroche son certificat d'études à l'école de Rampe Vallée (Rampe Louni Arezki) en 1933, puis il rejoint le monde du travail comme livreur chez Baranes et enfin receveur de bus à la société Lambrosi.

Après la Seconde Guerre mondiale, il est recruté comme bagagiste à Air France. Ses économies lui permettent d'acheter son premier instrument (banjo) à 400 francs français . « *Avec cet instrument, j'ai pu me frayer une place dans l'orchestre de Abderahmane Sridek , mais l'apothéose aura été sans doute ma rencontre avec El Hadj El Anka* » Namous tracera son chemin en côtoyant des noms de l'envergure de Sananou, Aziouez Lebhiri, Abderrahmane Zerdi, El Hadj M'rizek, El Hadj Menouer…

Au début des années 50, Namous intègre la station kabyle de la radio sous la direction de Cheikh noureddine.

« *Un artiste complet qui s'est sacrifié corps et âme pour l'art et la culture et qui m'a mis le pied à l'étrier avant de me titulariser en 1953* ». A l'Indépendance, Namous se fera un plaisir de répondre aux sollicitations d'El Ankis, d'Amar El Achab et surtout de Dahmane El-Harrachi « *que j'ai lancé dans le banjo. Nous sommes devenus inséparables. N'oubliez pas que je suis Harrachi et j'habite Diar el Djemaa depuis 1961* ». Guerouabi, Ezzahi et les chanteurs kabyles faisaient aussi partie de son répertoire. Le doyen des banjoistes, égal à lui-même, garde toute sa lucidité malgré le poids des ans. Cheikh Namous est aujourd'hui âgé de 93 ans. **L. B.**

HÔPITAL PSYCHIATRIQUE DE OUED AISSI

Le service des hospitalisations saturé

L'hôpital psychiatrique Fernane-Hanafi de oued Aïssi dans la wilaya de Tizi-Ouzou est saturé surtout en ce qui concerne les hospitalisations d'urgence. C'est ce que nous avons constaté sur place. Le nombre de malades et des familles qui font confiance de plus en plus au personnel médical et paramédical de cet hôpital ne cesse de croitre. La qualité des services sont à la hauteur des attentes et ce, sur tous les plans. C'est ce qui explique sans doute cet afflux. Avec une capacité d'hospitalisation de soixante quinze lits, l'hôpital ne plus faire face à la demande d'autant plus qu'il reçoit des patients des wilayas limitrophes. Ainsi, en plus de ceux de la wilaya de Tizi-Ouzou, cet hôpital prend en charge les malades de Béjaïa, Bouira et Boumerdès. Ce qui ne rend pas la tâche facile au personnel dévoué de cet hôpital dont la mission, on peut le deviner, n'est pas du tout une sinécure. La seule solution qui peut mettre un terme à cette saturation, de l'avis du personnel, est l'extention de cet hôpital qui reste un modèle en Algérie sur tout point de vue. Un hommage particulier est à rendre aux travaileurs et aux infirmiers de cet hôpital, lesquels travaillent 24 heures sur 24 heures pour assurer une meilleure prise en charge possible aux malades.

L. B.

SOMALIE

Nouvelle attaque des islamistes contre la présidence

Des combattants islamistes ont tiré mardi au mortier en direction du palais présidentiel somalien à Mogadiscio pour la deuxième nuit consécutive, sans faire de victimes, rapporte la force de maintien de la paix de l'Union africaine (Amisom) à l'agence Reuters.

"Les rebelles ont visé le palais mais les obus sont tombés juste à l'extérieur. Il n'y a pas de victime", a déclaré Paddy Ankunda, porte-parole de la force africaine.

Les troupes de l'Amisom ont répliqué aux tirs contre la Villa Somalia, qui abrite également des ministères.

Les insurgés islamistes d'Al Chabaab, affiliés à Al Qaïda, ont revendiqué l'attaque de la veille, qui a fait cinq morts dans un camp de réfugiés situé à proximité de la présidence, en promettant de cibler le palais sans relâche.

Le complexe présidentiel est normalement considéré comme hors de portée des mortiers installés à l'extérieur de la capitale par les islamistes, qui ont perdu le contrôle de la ville l'an dernier.

R. I./ Agence

PIRATERIE DANS L'OCÉAN INDIEN

L'Otan prolonge jusqu'en 2014 son opération de lutte

L'Otan a prolongé lundi de deux ans, jusqu'à la fin de 2014, son opération de lutte contre les pirates dans l'océan Indien, où les attaques ont "sensiblement diminué" grâce à la mobilisation internationale.

Le Conseil de l'Atlantique Nord, instance politique de l'Otan réuni à Bruxelles, a "prolongé l'opération anti-piraterie Ocean Shield jusqu'à la fin 2014", a annoncé le secrétaire général de l'Alliance atlantique dans un message sur Twitter.

"Notre message pour les pirates est clair : votre capacité à menacer le trafic maritime diminue et la détermination de l'Otan ne recule pas", a-t-il ajouté. "Les efforts internationaux portent leurs fruits et le nombre d'attaques réussies a sensiblement diminué en 2012".

L'Otan déploie actuellement quatre navires de guerre, sous commandement turc, dans une vaste zone maritime au large de la Corne de l'Afrique où sont actifs les pirates somaliens.

Ces navires patrouillent aux côtés de ceux de la force Atalante lancée fin 2008 par l'Union européenne.

IRAK, RECRUDESCENCE DE LA VIOLENCE

Une série d'attentats fait 43 morts

Une voiture piégée a explosé mardi à proximité du ministère des Affaires étrangères à Baghdad, selon des sources dans cette administration et au ministère de l'Intérieur, peu après une série d'attentats qui ont fait au moins 43 morts à travers l'Irak.

L'explosion près du ministère s'est produite vers 10h15 (8h15 heure française) et a fait 6 blessés, selon un premier bilan donné par le ministère de l'Intérieur. Cette série d'attaques intervient le jour du 9e anniversaire de l'invasion américaine de l'Irak, et un peu plus d'une semaine avant la tenue prévue d'un sommet de la Ligue arabe à Baghdad.

L'attentat le plus meurtrier a eu lieu dans la ville sainte chiite de Kerbala, où deux explosions ont fait au moins 13 morts et 48 blessés. A Kirkouk ont rapporté diverses agences de presse , dans le nord du pays, une voiture piégée a tué sept personnes et en a blessé 30 autres près d'un commissariat. A Mahmoudia, dans le Sud, une voiture piégée visant une patrouille de police a fait trois morts et douze blessés. « *C'est la deuxième explosion qui a causé les plus grosses destructions. J'ai vu des morceaux de corps, des doigts, des mains* », a déclaré un jeune vendeur de 23 ans. « *Les membres des forces de sécurité sont idiots parce qu'ils se rassemblent toujours sur le site d'une explosion, et il y a une deuxième explosion. Ils deviennent une cible.* »

21 attentats en 2 jours

Un autre véhicule chargé d'explosifs a pris pour cible un convoi transportant le gouverneur de la province d'Anbar.

L'un de ses gardes du corps a été tué. Il y a 8 blessés. Une voiture piégée actionnée par un kamikaze a également fait trois morts et 21 blessés dans le centre de Bagdad. Des explosions ont été signalées à Baidji, Samarra, Touz Kourmato, Dakouk et Dhoulouiya, au nord de la capitale, ainsi qu'à Hilla et Latifiya dans le Sud.

Au total, 16 attentats ont été recensés mardi dans le pays. Lundi déjà, cinq attentats avaient été commis dans la province de Diyala, au nord de Bagdad, faisant trois morts.

Les autorités irakiennes ont prévenu que la nébuleuse extrémiste Al-Qaïda allait tenter de « *semer le chaos* » à l'occasion du sommet de la Ligue arabe. D'énormes efforts ont été mis en oeuvre et des milliers d'hommes mobilisés pour assurer la sécurité de la rencontre.

Ce sommet, qui sera le premier dans le pays depuis 1990, sera précédé le 27 mars d'une réunion des ministres arabes de l'Economie et le 28 d'une rencontre des ministres des Affaires étrangères. Les autorités irakiennes, qui y attendent plusieurs chefs d'Etat et le secrétaire général de l'Onu Ban Ki-moon, ont annoncé des mesures de sécurité très strictes.

Plus tôt mardi, plusieurs attentats ont frappé la ville sainte chiite de Kerbala (110 km au sud de Baghdad), Kirkouk (Nord), Bagdad, Mossoul (Nord) Ramadi (Ouest), Hilla (Centre), Baji, Doulouïya (Centre) et près de Tikrit selon des sources médicales et des services de sécurité. Le bilan est pour l'instant d'au moins 30 morts et 160 blessés.

R. I./ Agences

SYRIE

Affrontements à Damas, opérations militaires à travers le pays

Des combats sporadiques opposaient mardi des soldats de l'armée régulière aux déserteurs de l'Armée syrienne libre à Damas, tandis que les troupes poursuivaient leurs opérations à travers le pays, provoquant la mort d'au moins neuf civils, selon un militant et une ONG rapporté l'AFP. Abou Omar, militant dans la capitale, a affirmé que des tirs étaient entendus à l'aube dans la capitale, tandis que les Comités locaux de coordination (LCC, qui animent la contestation sur le terrain) ont affirmé que des "tirs nourris résonnaient en direction de la place Arnous depuis le boulevard de Bagdad", dans le centre de Damas. De son côté, l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) a affirmé que des tirs étaient entendus dans les quartiers de Barzé et de Qaboun, en périphérie.

Ailleurs dans le pays, quatre civils au moins ont été tués par une roquette tombée sur leur maison de Khaldiyé, à Homs (centre), ainsi que trois autres à Rastane dans les mêmes circonstances: un couple et leur fillette, a rapporté l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

A Hama (Centre), un civil a été abattu à la mitrailleuse lourde et une dizaine de personnes ont été blessées dans plusieurs quartiers, selon l'OSDH.

Dans la province de Deir Ezzor (Est), un homme est mort touché par un tir des forces gouvernementales qui menaient des perquisitions. Alors que la révolte populaire hostile au régime du président Bachar al-Assad est entrée dans sa deuxième année, elle se militarise et l'opposition ainsi que plusieurs pays, notamment du Golfe, appellent à armer les déserteurs regroupés dans l'ASL, qui multiplient les affrontements avec l'armée.

Un soldat de l'armée régulière a ainsi été tué par des rebelles à l'aube dans la région de Deraa (sud).

Lundi, 51 personnes avaient trouvé la mort, dont 22 civils, 21 membres des forces de l'ordre et huit opposants au régime.

R. I./ Agence

MENACE ET VIOLENCE PAR DES COLONS IOSRAÉLIENS

Les Palestiniens empêchés d'accès à l'eau

Le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a indiqué lundi que les Palestiniens sont de plus en plus privés des sources d'eau en Cisjordanie en raison de contrôle des points d'eau à coup d'intimidations, de menaces et de violence par les colons israéliens.

Après avoir effectué une enquête sur cette question, cette organisation onusienne a constaté que plusieurs sources d'eau « *sont de cette façon entre les mains de colons israéliens, qui les utilisent de manière exclusive en empêchant l'accès des Palestiniens* » rapporte l'APS.

Selon l'enquête, 56 sources d'eau se trouvent à proximité de colonies israéliennes, dont une majorité sont situées dans la zone C, qui couvre environ 60% de la Cisjordanie « *où Israël garde le contrôle sans partage en matière de planification et de construction, et sur des terres qui appartiennent à des Palestiniens* ».

« *Malgré une chute de leur débit, les sources d'eau restent la plus importante ressource en eau pour l'irrigation et une source importante pour couvrir les besoins des Palestiniens ainsi que pour l'abreuvage des cheptels* », a indiqué l'étude de l'OCHA.

L'étude montre que la perte d'accès aux sources et aux terres avoisinantes a réduit les revenus des agriculteurs affectés, qui sont soit obligés d'abandonner la culture de leurs terres soit de voir disparaître une partie considérable des récoltes.

Par ailleurs, la Haute commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, Navi Pillay, a rappelé lundi que « *l'expansion des colonies illégales et la violence commise par les colons israéliens contre les Palestiniens constitue le plus grand problème lié au droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés* ».

« *Le gouvernement israélien doit effectuer une enquête pour chaque incident de violence contre les Palestiniens et garantir que les auteurs soient poursuivis en justice* », a insisté Mme Pillay lors du débat général au Conseil des droits de l'homme sur la situation dans les Territoires palestiniens occupés et dans d'autres territoires arabes occupés par les Israéliens, dont le Golan syrien.

Mme Pillay a également rappelé que le blocus israélien de la bande de Ghaza « *perpétue la pauvreté, le chômage et la détérioration de la santé publique, de l'éducation et des infrastructures dans le territoire* ». La Haute commissaire a également exprimé sa préoccupation concernant « *les détentions arbitraires et les mauvais traitements infligés* » à des citoyens, particulièrement à Ghaza. De son côté, le bureau du Coordonnateur spécial des Nations unies pour le processus de paix au Moyen-Orient a montré dans un récent rapport que les efforts pour établir les institutions du futur Etat de Palestine sont de plus en plus menacés par le manque de moyens financiers de l'Autorité palestinienne et par l'absence de règlement du conflit.

L'Autorité palestinienne continue, cependant, à faire face à des défis pressants pour couvrir le manque de financement afin de pouvoir honorer ses engagements. « *Je suis très inquiet pour la situation financière de l'Autorité palestinienne telle que présentée par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international* », a déclaré le Coordinateur spécial de l'Onu, Robert Serry.

Dans son rapport publié samedi dernier, le FMI avait appelé les pays donateurs à respecter leurs promesses d'aide à l'autorité palestinienne dont l'économie est entrée, a-t-il avisé, « *dans une phase difficile* » avec une importante baisse de ses liquidités qui s'est encore accrue depuis l'an dernier en raison, selon cette institution, d'une diminution de l'aide des pays occidentaux et de ceux du Golfe, et à cause de restrictions commerciales imposées par Israël.

R. I.

LIBYE

Le gouvernement veut récupérer l'ex-espion en chef de Kadhafi

Le premier vice-Premier ministre libyen, Moustapha Bou Chagour, a déclaré lundi à Nouakchott que son gouvernement tenait « à récupérer » Abdallah al-Senoussi, ex-chef libyen des services des renseignements du régime Kadhafi, arrêté samedi dans la capitale mauritanienne.

« *Nous tenons à récupérer Senoussi, parce que cet homme a commis des crimes contre les Libyens, le peuple libyen. Il doit en répondre en Libye, devant la justice libyenne* », a déclaré Chagour à la presse à son arrivée à Nouakchott où il est venu demander aux autorités mauritaniennes l'extradition de Senoussi. « *Nous sommes en Mauritanie parmi nos frères. Sans doute, il y a une communauté d'intérêts entre Mauritaniens et Libyens et nous tenons à son respect* », a-t-il ajouté.

Outre la demande libyenne d'extradition, Abdallah al-Senoussi, arrêté dans la nuit de vendredi à samedi à l'aéroport de Nouakchott à son arrivée de Casablanca (Maroc) par un vol régulier, fait également l'objet d'une demande d'extradition de la France et d'une demande de remise à la Cour pénale internationale (CPI). La CPI a envoyé aux autorités mauritaniennes, durant le week-end, le mandat d'arrêt pour crimes contre l'humanité délivré par les juges le 27 juin 2011 ainsi qu'une requête de coopération pour l'exécution du mandat d'arrêt. La France avait elle délivré à l'encontre de Senoussi un mandat d'arrêt international à la suite de sa condamnation par contumace à la réclusion criminelle à perpétuité dans l'affaire de l'attentat du 19 septembre 1989 contre le vol UTA 772 qui avait coûté la vie à 170 personnes, dont 54 Français.

R. I.

FOOTBALL EN IRAN

Feu vert pour la pratique en hijab

l'International Football Association Board (IFAB), l'organe qui établit et fait évoluer les règles du football international, a pris une décision qui pourrait bien changer la vie de centaines de milliers de jeunes musulmanes. Le 3 mars, l'IFAB a décidé d'autoriser le port du voile en football féminin lors d'une assemblée générale à Bagshot, en Angleterre. Cette décision ne sera toutefois officialisée que lors d'une réunion le 2 juillet et après examen de questions liées à la santé et à la sécurité.

Les instances mondiales du football ont pris une décision lourde de conséquences pour l'émancipation des femmes.

Derrrière cette décision se cachent le mépris des femmes et la suprématie de l'argent. Les gens de la Fifa et du CIO (Comité international olympique) ont cédé face au diktat de l'Iran, car ils sont achetés ! déplore Annie Sugier la directrice de la Ligue du droit international des femmes

L'affaire avait atteint un point critique en juin 2011 : on avait alors interdit à l'équipe iranienne féminine de football de disputer un match de qualification aux Jeux Olympiques, match qui devait avoir lieu en Jordanie. La disqualification d'une équipe entière, à quelques minutes d'un match international de première importance, a rouvert un débat sur les relations qu'entretiennent hijab, sport, et politique internationale.

Mais aujourd'hui, le vent du changement semble souffler dans l'autre direction. Des militants, des athlètes et des sympathisants (musulmans ou non) semblent avoir répondu à toutes les objections de la Fédération international de Football Association (FIFA) - qui gère et développe le football dans le monde.

Lorsqu'on a interdit à l'équipe nationale d'Iran de participer aux compétitions internationales, et ce avant un match clé des qualifications aux Jeux Olympiques, le président Mahmoud Ahmadinejad a laissé éclater sa colère, qualifiant la décision d'«inhumaine» avant de traiter les instances dirigeantes de la FIFA de dictateurs, sans sembler prendre la mesure de l'ironie d'une telle déclaration.

Revenons sur l'élément qui a déclenché l'affaire. Le football international (et, de façon plus importante, les athlètes musulmanes) sont pris au piège entre la montée de l'hostilité anti-musulmane et les guerres culturelles qui font rage dans le monde —et ce tout particulièrement en Europe et en Amérique du Nord. En 2007, la Fédération de soccer du Québec a interdit le port du hijab et de tout symbole religieux ostentatoire sur le terrain.

Peu après, ce règlement s'est étendu aux petites filles de 11 ans; toute équipe comportant une joueuse refusant d'enlever son hijab se voit désormais obligée de déclarer forfait. Cette même année, l'International Football Association Board (IFAB) a appuyé la décision du Québec, lui donnant ainsi une portée planétaire.

La levée de l'interdiction a cet effet salutaire. Elle permet à de nombreuses femmes de pratiquer le sport le plus populaire au monde. C'est une situation rare ; l'une de celle où les conservateurs culturels et les progressistes sociaux peuvent et doivent se battre pour la même cause. En levant l'interdiction et en autorisant le port d'un hijab conçu pour le sport — uniquement destiné aux femmes qui désireraient le porter— le monde du football œuvre pour l'émancipation des femmes. Lever l'interdiction permet aux femmes de choisir, plutôt que de voir la FIFA choisir pour elles. La balle est dans le camp de la FIFA. Il ne lui reste qu'à assurer la passe. Pour les laisser jouer.

AMAGAR N'TEFSUT OU LA RENCONTRE DU PRINTEMPS

Un renouveau pastoral marqué par différentes cérémonies

Dans les montagnes de la Kabylie, Il est de tradition chez les Berbères d'accueillir le printemps et d'aller «à sa rencontre Anmeguer tafsout » avec la joie qui marque la renaissance des végétaux. Pour la circonstance, un dîner particulier Imensi N'tefsut est préparé. Une autre tradition séculaire qui se perpétue sans que l'on puisse en connaître l'origine exacte. Elle consiste en la confection d'un couscous de circonstance : ce plat particulier, préparé, servi et consommé, une fois dans l'année, c'est le "Seksou soudresse" en tamazight, deriesse ou bounafaa en arabe, thapsia en français) pour le premier jour du printemps.

PAR OURIDA AIT ALI

Si le printemps commence officiellement le 21 mars, dans le Maghreb c'est au début du mois de mars grégorien que commence notre printemps et cela en raison du calendrier agraire en usage dans nos contrées depuis la plus haute Antiquité.

Tafsouth, veut dire «floraison».

Cette saison que l'on appelle chez nous Tafsouth, veut dire «floraison». Après les rudes froids de l'hiver, les plantes longtemps endormies par la rigueur du climat, se réveillent et croissent à un rythme revanchard comme s'il s'agissait pour elles de regagner le temps perdu en hiver. Les herbes reverdissent nos campagnes. Les arbres sont vêtus de fleurs blanches et y ajoutent un éclat particulier de pureté et le printemps s'invite et s'installe en conquérant. Le paysage est alors radieux. Ce renouveau pastoral est marqué par différentes cérémonies où l'art culinaire, naturellement, n'est pas absent.

"Seksou soudresse", plat qui protégerait des virus grippaux

La recette de ce couscous qui suit, nous l'avons recueillie auprès de Yema Dehbia Oulvachir.

Yema Dehbia Oulvachir, une octogénaire qui nous a présenté cette recette, nous met en garde quant a l'utilisation du thapsia. Cette octogénaire qui vénère les plantes et ne jure que par leurs vertus médicinales, dit n'avoir jamais consulté un médecin, excepté une fois pour sa cataracte. *«Les plantes du maquis,* dit-elle, *ont le pouvoir de guérir et prévenir la plut part des maux.» Le* temps, les maladies, les signes de la vieillesses, semblent épargner notre interlocutrice, qui nous parle avec conviction et certitude des vertus de ce mets, qu'elle a hérité de ses

ascendantes, elle qui le prépare à l'entrée de tafsuth, pour les membres de sa famille.

«La plante vénéneuse à l'excès explique-t-elle, bien entendu, doit être utilisée avec précaution dans la préparation de ce couscous unique en son genre. Cette plante était également mise a contribution, au siècle dernier par le conscrit pour échapper au service militaire français. En effet en se frottant énergiquement la peau avec la racine du thapsia (la veille du conseil de révision), au niveau d'une ancienne fracture (bras ou jambe), les composants toxiques de la plante ont tôt fait de provoquer un gonflement des muscles et simuler une non consolidation de la fracture, la supercherie échappe même à l'examen aux rayons x garantissant ainsi la réforme de l'appelé au service militaire obligatoire, nous rajoute -elle. *Un autre usage frauduleux de la cette plante est l'œuvre de maquignons peu scrupuleux, frottant les pis d'une vache avec cette racine, la mamelle enfle démesurément, ce qui permet de duper l'acheteur sur la gestation en cours de l'animal proposé a la vente».*

Le thapsia doit être utilisé avec précaution

«La graine de couscous proprement dite de blé (semoule) de sarrasin (blé noir) ou d'orge suivant la disponibilité et l'aisance des familles. Les légumes verts disponibles en saison, principalement des cardons "guernina" ou des petits pois frais, des fèves vertes et tendres.

Le plus souvent, en altitude, dans nos montagnes c'est surtout la "guernina" ou taghediwt qui fait la garniture, bien que ce légume qui pousse à l'état sauvage ne soit pas en odeur de sainteté chez les citadins qui l'associent à la misère extrême. Donc, ces légumes verts placés au fond d'un couscoussier, seront salés et cuits à l'étuvée sur une marmite d'eau ou sont plongées 4 à 5 racines de thapsia grossièrement épluchées. A la mi-cuisson des légumes, les recouvrir de couscous en fonction du nombre de personnes composant la famille. (Faire plusieurs passages à la vapeur en humidifiant et en aérant le couscous). Faire cuire longtemps à feu doux (4 à 5 heures). La meilleur méthode, nous dit-elle, *bien qu'elle soit la plus longue, nécessite une cuisson non stop de 24 heures sur la cendre chaude savamment entretenue».*

«A titre facultatif, poursuit Yema Dehbia, *les ménages les plus fortunés plongent et font cuire dans l'eau de cuisson des morceaux de viande salée et séchée (elguedid). Il sont cuits à la coque et dans la même eau des œufs en nombre suffisant»* Ainsi apprêtée, la viande salée s'imprègne des arômes forts de la thapsia, les œufs, coquilles et blancs, prennent un aspect rouge brique caractéristique. Le couscous cuit à la vapeur prend également la coloration rouge brique et les légumes sont embaumés d'un parfum subtil et particulier.

Ce rituel annuel protégerait des virus grippaux

Consommé à midi, comme le soir, le couscous et légumes arrosés d'huile d'olive, sont agrémentés de sucre en poudre, voir de miel pour les foyers les plus riches. Œufs et viandes, fortement imprégnés des sucs du thapsia, servent de décoration et d'accompagnement. *«Une seule précaution à prendre,* poursuit-elle, *lors de la dégustation de ce mets exceptionnel : ne pas boire de liquides (eau, leben, etc.) pendant 5 à 6 heures qui suivent le repas, faute de quoi, les vapeurs et les saveurs du thapsia provoqueront nausées et vomissements et diarrhée incontrôlables.»*

«Ce rituel annuel purification protégerait des virus grippaux, stimulerait le transit intestinal pour toute l'année mais les excès sont a éviter : femme en cour de grossesse s'abstenir», dira en guise de conclusion Yema Dehbia.

O. A. A.

Mois et saisons du calendrier des Imazighenes

Calendrier et rites agraires

Le calendrier amazigh est basé à la fois sur les changements de saisons et les différents cycles de culture :

Les mois
Yennayer ou enrayer, januarius en latin.
Fourar, februarius
Meghres ou mârs mars
Yebrir ou abril, aprilis
Magou ou mayou, malus
Younyou, junius
Youlyou, julius
Ghocht, augustes
Chtember, september
Tober, october
Wanber ou nwanber, november
Doudjember ou december

Les saisons
Hiver du 16 wamber au 4 fourar (29 nov 27 fev)
Printemps du 5 fourar au 16 maggou (28 fev au 29 mai)
Eté du 17 maggou au 16 ghocht (30 mai-29 août)
Automne 17 ghocht au 15 wamber (30 aout au 28 nov)
NB : Les saisons sont en avance de trois semaines sur celles du calendrier Grégorien

Festivités et rites agricoles

1er yennayer (12-13 janvier), jour de l'an berbère
21 yennayer (1er février), al-azara ou début de retour au climat clément
31 yennayer (11 fevrier), jour de l'emprunt ou jour de la chévre;
15 fourar (26 fevrier), 1er jour du printemps;
27 fourar (10 mars), el houssoum ou imgharene, periode de froid piquant;
23 meghres (3 avril) ahaggan, pluies néfastes;
27 yebrir (7 mai), nissam, pluies bénéfiques;
24 younyou (4juillet), laïnsara feu de joie et fumigation des arbres fruitiers;
12 youlyou (23 juillet), 1er awoussou, entrée de la canicule, période où l'on procéde au rite préventif contre les maladies par l'aspersion, les ablations et les baignades.
17 tober (28 octobre) 1er jour des labours appelé aussi harth sidna Adam,"labours d'Adam"

Source : Nomidia

Imensi n'tefsut, un moment de convivialité

Il est de coutume chez les Berbères d'accueillir le printemps avec l'étonnement et la joie qui marquent toutes les naissances. Aussi, organise-t-on pour la circonstance un dîner particulier Imensi N'tefsut. C'est un moment de retrouvailles conviviales. Les villageois sacrifient à l'occasion des coqs fermiers, des chapons, des poulardes pour agrémenter l'incontournable couscous aux fèves (Avissar). Le repas n'a pas de caractère rituel.

La tradition consacre, à l'accueil du printemps dans la matinée du premier jour de la nouvelle saison, un

ensemble de gestes répétés depuis des lustres (Amagar n'tefsut). Les familles sortent dans les prés pour y improviser des pique-niques, y organiser des jeux et surtout se rouler dans l'herbe à la gloire des divinités de la nature, fort nombreuses dans la cosmogonie berbère. Ce geste qui scelle la communion avec les éléments naturels a perdu son sens dans de nombreuses régions du pays, où la rencontre avec Tafsut est encore célébrée. On se roule dans l'herbe pour y prendre les couleurs les parfums et les odeurs de la terre et du tapis végétal.

LE THAPSIA

Une plante aux multis usages

C'est une plante vivace herbacée assez robuste de 40 à 100 cm de hauteur. Les feuilles de base sont en rosette appliquée sur le sol : elles sont très divisées en lobes assez étroits, vert sombre dessus et cendrées dessous. La plante doit son qualificatif de « velue » (villosa) à ses feuilles basales poilues sur les deux faces. Le reste de la plante est glabre, sans feuilles ni bractées (les feuilles caulinaires sont réduites à une gaine jaunâtre à sommet pointu), à tige finement striée.

L'ombelle terminale est grande et arrondie et comporte au moins douze rayons (en général de 15 à 25). La fleur est jaune-vif et le fruit ovale à 4 ailes larges et ondulées.

Noms vernaculaires en arabe dialectal

Denas, drias, œ—Í«" derias. Au Maroc, la plante s'appelle également aderyas, touffalte, rouaba, rapat chkaoui, abagur, abu ou seffarate lmayz (Abbès Tanji.) La racine est appelée «»Ë Ê«?Ÿ bou nâfa, soit "père de la santé", ce qui selon Battandier (1900) prouve l'estime que porte la population à cette plante.

Écologie, répartition

Thapsia garganica est présente au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Lybie mais aussi en Turquie, en Espagne, au Portugal, en Italie et en Grèce (Hand, 2011).

Dans la région de l'Achach, au Maroc, elle apprécie les clairières forestières, les pâturages sablonneux et rocailleux, les steppes, dans la plaine et les basses montagnes (Bammi et Douira, 2004).

Usages alimentaires

Rachid Meddour rapporte divers usages alimentaires en Kabylie :

A Ait Ouabane et Ait Alloua, le couscous cuit à la vapeur du bulbe (mis à ébullition) est consommé (le couscous seul, NDLR) pour ses vertus digestives et tonifiantes.

A Ait Ouaghlis, les bulbes servent à préparer un mets typique pour la célébration du 1er jour du printemps berbère : le couscous au thapsia ("seksou udheryis").

Usages agricoles

Les Arabes employaient comme topique sur certaines affections articulaires des chevaux un onguent composé de racine et de goudron (Soubeiran, 1870).

Rachid Meddour ajoute d'autres emplois :

En usage externe, le bulbe trempé dans de l'huile d'olive sert à masser les mamelles des animaux pour son effet galactogène. Le Thapsia a également la propriété de "gonfler" la peau, ainsi les vendeurs de bétail malhonnêtes frottent leurs bêtes avant de les vendre au marché bien "grosses"!

Les feuilles et les racines broyées et jetées dans les eaux des oueds, servent à pêcher facilement les poissons ("assommés"?), lesquels sont consommés sans risque aucun d'intoxication.

Un usage agronomique notoire est celui de déposer des feuilles de Thapsia sur les arbres fruitiers et les vignes au moment de la floraison, elles évitent ainsi l'avortement des fleurs et la chute précoce des fruits.

Comme le contact direct des feuilles vertes provoque une dermatite, les paysans se protègent les mains avec de l'huile d'olive.

Usages médicinaux :

En Algérie, traditionnellement, le bounéfa, après exsudation d'un suc visqueux obtenue sur des charbons ardents, était frictionné sur la peau en guise de révulsif (Reboulleau, 1856).

Rachid Meddour rapporte divers emplois médicinaux kabyles : « les feuilles fraîches, chauffées et trempées dans de l'huile d'olive, étaient appliquées en cataplasme afin de calmer les douleurs articulaires. Cet usage se retrouvait également à Majorque (Marès et Vigineix, 1880). Par voie interne, la consommation de la viande cuite en friture, sur quelques tranches de racines de Thapsia (préalablement bouillies dans l'eau), est fortement indiquée dans le traitement des infections utérines chez les femmes ! A Ait Ouaghlis (Bejaia), les racines broyées sont chauffées à petit feu pendant des heures dans de l'huile d'olive, le liquide qui en résulte est utilisé pour traiter la stérilité féminine. (Rachid Meddour)

Au Maroc, la réputation de l'efficacité de la plante dans le traitement de la stérilité féminine est si grande qu'un proverbe marocain dit "li ma weldet î ala deryas, ghir taqtâ liyas", ce qui veut dire "celle qui n'a pas réussi à enfanter au moyen de Thapsia, doit perdre l'espoir d'accoucher un jour" (Bellakhdar, 1997).

Utilisations pharmacologiques

Ayant observé l'usage révulsif du bou-néfa, le Docteur Reboulleau (1856) à l'idée de l'améliorer sous la forme d'un emplâtre à base de résine, prescrit contre la bronchite aiguë (Bouchut, 1883).

Le succès est tel que Battandier (1900) précise que la racine est exportée en grande quantité et que la résine a été extraite "en grand".

Mais il explique également que cette industrie a alors « à peu près cessé». Six ans après, Trabut confirme l'arrêt de la production industrielle de résine en Algérie.

SALON RÉGIONAL DES ARTS PLASTIQUES À EL-BAYADH

Participation d'une trentaine d'artistes

Une trentaine de plasticiens, issus de 17 wilayas du pays, prennent part à la sixième édition du Salon régional des arts plastiques dont le coup d'envoi a été donné lundi à la maison de la culture Mohamed-Belkhir d'El-Bayadh.

Près de 28 tableaux réalisés par les participants seront évalués par un jury composé de spécialistes, lors d'un concours prévu en marge du Salon, a indiqué le chef de service de l'animation culturelle à la maison de la culture d'El-Bayadh.

Les participants devront aussi marquer leur passage dans la wilaya par la réalisation collective d'une fresque murale dans la ville d'El-Bayadh, à l'occasion du cinquantenaire de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse, ont indiqué les organisateurs.

Le programme de ce Salon prévoit, par ailleurs, des communications animées par des enseignants de l'Institut des Beaux arts d'Oran, en plus de l'organisation d'un atelier de formation pour amateurs sur la sculpture sur argile, a signalé le Directeur de la maison de la Culture.

Le chantre de la chanson bédouine inhumé à Alger

Khelifi Ahmed, chantre de la chanson bédouine algérienne, a été inhumé lundi au cimetière de Sidi M'Hamed à Alger.

De son vrai nom Ahmed Abbas Benaissa, le défunt est décédé dans la nuit de samedi à dimanche à l'âge de 91 ans des suites d'une longue maladie.

Ont assisté à l'enterrement du défunt des personnalités politiques dont le ministre de la communication, Nacer Mehal, le ministre de la Solidarité nationale et de la Famille, Said Barkat, le ministre de l'Environnement et de l'Aménagement territorial, Cherif Rahmani, outre des artistes et intellectuels et des proches du défunt.

Cherif Rahmani a indiqué que le défunt était « *un chevalier de la culture algérienne* ». « *Parfois les gens ne gardent en mémoire que sa voix mais son apport dépassait bien tout cela. Son nom s'associe à une lutte menée pour mettre en exergue la personnalité algérienne alors que l'Algérie vivait sous le joug colonial* ».

« *Le défunt était un défenseur de la personnalité algérienne par sa pensée et ses écrits* », a-t-il poursuivi. « *Au moment où L'Algérie célèbre la fête de la victoire, elle perd un monument de la chanson bédouine »,* a affirmé M Saïd Barkat précisant que « *le chanteur avait donné à la chanson bédouine une dimension maghrébine et arabe* ». De son côté, le romancier et ancien directeur de la Bibliothèque nationale, Amine Zaoui, a indiqué que l'Algérie perd « *un pilier de la chanson algérienne et un symbole de son authenticité* ».

« *Khelifi Ahmed a non seulement permis la diffusion de la chanson bédouine algérienne dans le monde arabe mais a également fait découvrir la poésie populaire algérienne et ses illustres représentants à l'instar de Belkheir, Smati, Benkriou et Benguitoune* », a ajouté Amine Zaoui.

APS

CONFÉRENCE DE KHALIDA TOUMI

Livres, théâtre et cinéma pour commémorer l'indépendance

Dans le cadre de la commémoration du 19 mars, Journée de la victoire, plusieurs ministres algériens ont tenu des déclarations officielles pour célébrer cette journée, celle des Accords d'Evian, celui du cinquantième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie et également en guise de réponse aux vérités occultées de la France qui célèbre, elle aussi, cet événement.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Ainsi, dans le même souci de répondre aux nombreuses questions des médias, la ministre de la Culture a animé, avant-hier, une conférence à la salle Atlas. Invitée par l'Office national de la culture et de l'information, dans le cadre de son programme « Waqafat Tarikhiya », la ministre de la Culture a abordé différents sujets partant de son thème générique : « Le rôle de la culture dans la préservation de l'identité nationale ».

A travers cette rencontre la ministre a annoncé que pour la célébration du cinquantième anniversaire de l'Indépendance différents départements de son ministère travaillent d'arrache-pied. « *Il y a pas moins de 50 pièces de théâtre, de 900 manuscrit de livres et de 150 projets cinématographiques, actuellement à l'étude à la commission de lecture du ministère de la Culture* », a annoncé Khalida Toumi. Ajoutant que la commission cinéma publiera ses résultats durant la première semaine du mois d'avril prochain.

La ministre de la Culture a également rappelé que son département a fait appel en juin 2011 aux cinéastes les invitant à déposer leurs projets pour participer à la célébration de cet anniversaire qui concerne tout le peuple algérien.

Alors que cet appel avait annoncé un délai jusqu'au 31 octobre 2011, la ministre déclare que le délai a été prolongé jusqu'au fin avril prochain, d'autant plus que les festivité de cette commémoration s'étaleront du 5 juillet 2012 au 5 juillet 2013.

La ministre a également souligné que cette commission, présidée par le cinéaste Moussa Haddad, se compose de cinéastes, d'historiens et de journalistes spécialisés et veille à ce que les scénarios soient attestés de la « *véracité historique* ». Cette « *surveillance* » ne nuira pas aux œuvres ainsi qu'aux respects des normes artistiques, a rappelé la ministre. Revenant au thème de la conférence « Le rôle de la culture dans la préservation de l'identité nationale », la ministre a affirmé que la date du 19 mars 1962 est symbolique et significative d'autant que c'est un « *retour à l'existence d'un peuple qui a subi 132 ans de destruction socio-culturelle et identitaire* ».

En guise de conclusion elle a souligné que la culture est d'une importance incommensurable pour la préservation de l'identité nationale car « *la culture a un capital cumulé d'énergies et de capacités créatives* », ajoutant que « *ce capital, une fois entièrement réapproprié, permettrait aux Algériens d'exister à leur manière dans un monde globalisé* ».

K. H.

MAROC, PRÉSENT AU FESTIVAL DE TÉTOUAN

Le cinéma algérien, un nouveau souffle de Mounia Meddour

Le film *Le cinéma algérien, un nouveau souffle* (2011) de l'Algérienne Mounia Meddour sera en compétition officielle pour l'obtention du «Grand prix» de la catégorie «documentaire» au Festival international du cinéma méditerranéen de Tétouan (nord du Maroc) qui se tiendra du 24 au 31 mars, ont annoncé les organisateurs. Ce documentaire, de 52 minutes, qui traite de la rencontre avec la nouvelle génération de réalisateurs algériens dans un pays en pleine mutation, a été sélectionné parmi les 12 œuvres qui seront projetées lors de cette 18e édition de ce festival annuel.

Il s'agit, outre le film de Mounia Meddour, de *Sacred stones*, de Leïla Higaci et Muayad (Palestine), *My land* de Nabil Ayouch (Maroc), *Les trois disparitions de Souad Hosni* de Rania Stephan (Liban), *Fuego sobre el Marmara* de David Segarra (Espagne), *Al final de la escapada* d'Albert solé (Espagne), *Fallega* de Omrani Rafik (Tunisie), *Rosans, miel amer* de Rémi Nelson Borel (France), *Pour une nouvelle Séville* de Kathy Wazana (Maroc/Canada), *Cinéma Komunista* de Mila Turajlic (Sérbie), *Ceux qui possèdent si peu*, de

Vincent Maillard (France), *O Racines* de Cécile Couraud (France).

Le Jury de cette catégorie de films, produits entre 2010 et 2012, sera présidé par le directeur du Festival international de documentaire de Madrid, Antonio Delgado.

L'œuvre de Mounia Meddour avait obtenu, en octobre 2011, « *Le prix de la critique* » du Festival International du film documentaire de Khouribga (Maroc) décerné par un jury spécial, rappelle-t-on.

Par ailleurs, dans la catégorie Long-métrage le film *Normal* du réalisateur algérien Merzak Allouache sera, également, à l'affiche pour le Grand prix du Festival aux côtés de 11 autres productions de cinéastes méditerranéens.

Le jury Long-métrage sera présidé par le directeur artistique américain Peter Scarlet, président du festival d'Abou Dhabi, ancien président de celui de San Francisco et ex-directeur général de la Cinémathèque Française. Créé en 1985 par un groupe de cinéphiles réunis dans l'Association des amis du cinéma de Tétouan, le Festival s'est fixé pour objectifs la promotion et la mise en valeur des cinématographies des pays du bassin méditerranéen. Le Festival de Tétouan est l'un des quatre rendez-vous annuels du cinéma au Maroc, avec le Festival international du film de Marrakech, le Festival du court-métrage méditerranéen de Tanger et le Festival du cinéma féminin de Salé.

APS

PROSTATE

Les signes qui doivent alerter

L'adénome de la prostate est une augmentation du volume de la prostate qui survient le plus souvent chez les hommes de plus de 50 ans.

Quel est le rôle de la prostate ?

La prostate est une glande du système reproducteur masculin qui fabrique le liquide séminal, l'un des composants du sperme avec les spermatozoïdes, qui eux sont fabriqués dans les testicules. C'est aussi la prostate qui, en se contractant, permet l'éjaculation.

Les principales pathologies

Adénome et cancer sont les deux principales pathologies qui touchent la prostate.

L'adénome de la prostate est une augmentation du volume de la prostate qui survient le plus souvent chez les hommes de plus de 50 ans. Cela entraîne principalement des troubles urinaires (soit une difficulté pour uriner, soit une envie fréquente et urgente d'uriner).

Le cancer de la prostate est un cancer qui n'entraîne aucun symptôme lorsqu'il est uniquement localisé à cet organe. C'est pourtant à ce stade, avant qu'il n'y ait des métastases, qu'on peut le guérir. D'où la nécessité d'un dépistage précoce.

A quel âge doit-on commencer le dépistage ?

Le cancer de la prostate ne fait pas l'objet d'un dépistage organisé. Votre conjoint ne va donc pas recevoir de lettre de l'Assurance maladie lui rappelant que le moment est venu de se faire dépister ! La démarche d'aller faire un point avec le médecin généraliste doit donc venir de lui, dans l'idéal à partir de 55 ans. Il est préconisé un dépistage systématique à partir de 50 ans mais, ainsi qu'une surveillance annuelle de 55 à 69 ans. C'est, en effet, dans cette tranche d'âge que le dépistage semble avoir le plus d'intérêt : une étude européenne a montré qu'elle permettait de réduire la mortalité de 20%. Toutefois, si votre conjoint a, dans sa famille, des hommes qui ont eu un cancer de la prostate, il convient de faire pratiquer un examen de la prostate chaque année, dès 50 ans.

Comment se passe le dépistage ?

Pratiqué par le médecin à son cabinet, l'examen ne dure que quelques instants. Le patient est allongé sur le dos, cuisses et genoux légèrement fléchis. En introduisant l'index de sa main droite dans l'anus et en posant sa main gauche au-dessus du pubis, le médecin va s'assurer que la prostate est bien souple (d'éventuelles zones plus dures pourraient indiquer la présence de zones cancéreuses) et d'une taille habituelle. C'est ce qu'on appelle un toucher rectal.

Prise en charge sur mesure

Les urologues ont insisté sur le fait que, désormais, ils mettent l'accent sur une prise en charge "sur mesure" de chaque homme atteint d'une pathologie de la prostate. Le but est de proposer la ou les options validées les plus adaptées à chaque patient. Nature de la tumeur, avancement du cancer, âge du patient, existence ou non de symptômes sont ainsi pris en compte pour éviter toute complication

MALADIES NON TRANSMISSIBLES

36 millions de personnes meurent par an à travers le monde

Les maladies respiratoires chroniques, les crises cardiaques, les AVC, les cancers, le diabète et d'autres maladies non transmissibles (MNT) tuent chaque années 36 millions de personnes, soit plus de 63% de tous les décès mondiaux.

La rencontre de haut niveau des Nations unies sur les MNT prévue pour les 19 et 20 septembre à New York représente une occasion historique pour un changement global et une meilleure prise en charge de ces maladies.

A l'échelle mondiale, 90% de décès prématurés évitables dus aux MNT surviennent dans des pays à revenus faibles et intermédiaires, souligne l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les participants à cette rencontre plaideront pour une consolidation de la prévention et un meilleur contrôle des MNT. Ils se pencheront, également, sur la corrélation entre le développement économique et les différents volets de la santé, notamment les MNT.

Le Forum économique mondial classe les MNT comme une des menaces mondiales majeures au développement économique. Pour les experts, la prévention des MNT peut augmenter le PIB (le produit intérieur brut). Lorsque les MNT augmentent de 10%, la croissance économique annuelle chute de 0,5%. Les pertes dans le produit national des pays à revenus faibles et intermédiaires s'élevaient à des centaines de milliards de dollars en 2010. Une considérable augmentation est prévue d'ici à l'année 2025. Pallier une perte de cette ampleur nécessite un investissement annuel raisonnable de 20 milliards de dollars US pour la mise en œuvre d'un paquet essentiel d'interventions de prévention et de contrôle des MNT.

Le secteur de la santé seul ne peut pas faire face à une menace de cette ampleur, indique l'OMS précisant qu'il faut en faire une responsabilité de tous les secteurs afin de protéger la croissance économique en protégeant la santé.

La lutte contre les MNT s'impose désormais sous peine d'aboutir à une réduction de la main-d'œuvre et une diminution de la croissance à même de favoriser les dispa-

rités nationales et une pauvreté croissante. Les MNT tuent plus de personnes productives dans les pays à ressources faibles et modérées que dans les pays développés : presque 30% de décès dus aux MNT surviennent chez des personnes âgées de moins de 60 ans dans les pays à revenus bas et intermédiaires contre 13% survenant dans des pays développés. Pendant les deux décennies passées, les taux de mortalité des maladies cardiovasculaires ont baissé considérablement dans des pays développés en raison de larges interventions de prévention primaire au sein des populations et des interventions individuelles de santé. Les actions de prévention concernent la lutte contre le tabagisme et la réduction de la consommation de sel qui peut prévenir un tiers des 7 millions de décès annuels dus aux maladies cardiovasculaires pour la plupart liées à l'hypertension artérielle. Le traitement multi-médicamenteux administré aux personnes à risque élevé de maladie cardiaque et d'AVC pourrait empêcher 18 millions de décès pendant les 10 prochaines années.

Dans ce contexte, l'OMS a défini une série de mesures à même de réduire le risque à développer des MNT et plus tard à réduire les coûts du traitement. L'OMS appelle à la réduction du tabagisme et de la consommation d'alcool, la réduction de la consommation de sel, de graisses et la haute consommation de sucre, l'augmentation de l'activité physique, le counselling et le traitement multi-médicamenteux pour les personnes à risque de crises cardiaques et d'AVC y compris les personnes souffrant de diabète, le traitement de crises cardiaques par de l'aspirine, l'immunisation contre l'Hépatite B et le dépistage suivi de traitement des lésions précancéreuses pour empêcher la survenue du cancer du col de l'utérus.

L'OMS souligne, dans ce contexte, que les pays développés ont réduit de moitié la mortalité cardiovasculaire durant les 20 dernières années en améliorant l'accès au traitement. Trois quarts des crises cardiaques répétées et des AVC peuvent être évités par une thérapie multi drogue. Dans les pays développés, la détection précoce et le traitement opportun permettent à de nombreuses personnes souffrant de différents types de cancer d'être guéri ou de bénéficier d'une longue survie. Le défi consiste maintenant à mettre en œuvre ces interventions dans les pays à ressources faibles ou modérées.

Des chefs d'Etat, des ministres des Affaires étrangères et de la Santé, des parlementaires et des représentants de la société civile prennent part à cette importante rencontre onusienne. Les pays pionniers en la matière présenteront leurs expériences qui serviront d'approches nationales au reste des pays. Des tables rondes seront organisées parallèlement à des sessions sur les orientations relatives à la lutte contres les MNT.

ACCUSÉ
levez-vous !

AGRESSION

Le masque du chagrin (2e partie et fin)

Résumé : Nadia (38 ans) et mère de trois enfants (âgés de 6, 11 et 19 ans) se dispute une fois encore avec son mari et décide de retourner chez ses parents. Son mari se dit qu'elle reviendrait au bout de deux à trois jours, une fois que sa colère lui serait passée. Mais après une semaine, elle est toujours absente et elle ne répond pas aux appels téléphoniques de son fils ainé.

PAR KAMEL AZIOUALI

Chérif s'efforça de sourire :- Allez, Hamid, reprends ton calme, ta mère va bientôt revenir… Je la connais. Elle est un peu dure avec nous tous, mais aussi avec elle même…mais au fond c'est une brave femme…allez entrons…

- Toi aussi tu es dur, papa. Pourquoi ne vas-tu pas la ramener ? Elle veut que tu lui présentes des excuses. Elle aime qu'on se plie à ses exigences et ses caprices.

- Ah ! Mais je vois que tu connais bien ta mère…Attendons encore quelques jours puis j'irai lui demander de revenir même si je ne suis pas responsable de son départ. Tu imagines la catastrophe nationale que connaîtrait notre pays si les couples se séparaient à chaque dispute ? Il n'y aurait plus de familles ni d'enfants. Au bout d'un siècle, le peuple algérien aura disparu !

- C'est vrai.

- Et puis, ta mère n'est plus une jeune femme…Elle a un fils étudiant…Elle devrait en être fière…Et rien que pour cela elle devrait oublier ses enfantillages.

La mère de Chérif qui allait sur ses 70 ans était encore très solide. En un rien de temps, elle prépara le déjeuner pour son fils et ses petits-enfants. Quand ces derniers furent retournés à leurs établissements scolaires respectifs, elle dit à son fils :

- Tu sais, Chérif…je dois te dire quelque chose…

- Oui, maman ?

- De deux choses l'une : ou le petit grain de folie de ta femme a grandi ou… ou…

- Ou, maman ? Va au bout de ta pensée…

- Ou il y a un autre homme dans sa vie !

Chérif éclata de rire.

- Oh ! Non…Maman…Ce n'est pas le style de Nadia…

- Chérif, je suis une vieille femme et je sais de quoi les femmes sont capables… Je t'avais mis en garde contre elle… Elle est très belle et toutes les femmes qui sont très belles, au moindre petit accroc avec leur mari se disent qu'elles n'ont pas su faire le bon choix. Va la chercher, je te dis, avant qu'il ne soit trop tard.

- Oh ! Non, maman, je te jure que tu es en train d'amplifier un problème insignifiant. Elle voulait un petit repos et elle a trouvé le prétexte de notre dispute pour y aller. Voilà tout.

- J'aimerais que tu aies raison mon fils. Il n'empêche que je ne serai tranquille que quand je la reverrai dans son foyer.

- Bon… d'accord… je vais lui téléphoner.

Chérif téléphona à sa femme et il subit le même sort que son fils. Dans un premier temps son téléphone sonna plusieurs fois et elle ne lui répondit. Par la suite, elle devint injoignable. Elle avait éteint son mobile.

Chérif se mit à trembler de colère et décida de se rendre chez ses beaux-parents sur le champ.

Et ce fut un homme triste, épuisé et seul qui revint à la maison en début de soirée.

La grand-mère qui finissait de préparer le diner, rejoignit dans le couloir ses trois petits-fils qui avaient entouré leur père pour lui demander pourquoi leur mère n'était pas revenue.

Le père entra au salon, se laissa tomber dans un fauteuil et répondit :

- Votre maman, ne reviendra pas…elle veut divorcer ! elle a pris un avocat…

- Mais elle est folle s'écrièrent les trois enfants…

- Que vas-tu faire, Chérif ? demanda la grand-mère. Si tu ne donnes pas ton accord, elle ne peut pas divorcer….

- Je lui donnerai mon accord, maman… Et tu avais raison pour ce que tu m'as dit tout à l'heure… Elle avait de bonnes raisons de s'en aller. Elle veut refaire sa vie.. Elle a toujours rêvé d'une vie où il n'y aurait pas de privations et où elle dépenserait sans compter, sans se soucier des lendemains.

Hamid regarda son père, sa grand-mère puis se mit à crier ;

- Vous voulez dire que maman va se remarier ? Elle va avoir une autre famille et nous, elle va nous oublier ? Je vais la voir … je vais la tuer… non je vais plutôt tuer cet homme avec qui elle veut s'en aller… oui… c'est ça… je vais le tuer !

- Hamid ! Cria Chérif. Calme-toi. Tu es en train d'effrayer inutilement tes frères. Ce sont eux qui devraient se plaindre de cette situation et ils ne disent rien.

- Parce qu'ils sont jeunes et qu'ils n'ont rien compris à ce qui est en train de se passer.

Quelques jours plus tard, Chérif se rendit au tribunal et signa tous les papiers attestant qu'il était d'accord pour que sa femme obtienne le divorce. Pas une seule fois celle-ci ne l'avait regardé et pas une seule fois elle ne lui avait demandé comment allaient ses enfants. Elle s'était comportée exactement comme si elle n'avait pas passé vingt de sa vie à ses côtés. Incroyable !

Une année s'était écoulée. Nadia s'était remariée depuis plusieurs mois déjà avec un homme aisé qui vit à Boudouaou.

Hamid son fils aîné avait réussi à le voir. Il le trouva laid et insignifiant et eut des nausées en réalisant que sa mère lui avait trouvé des qualités uniquement parce qu'il était riche.

Après avoir longuement réfléchi, il prit la décision d'humilier cet homme qui avait lui avait volé sa mère et la mère de ses frères et humilié son père.

Après avoir trouvé l'adresse du domicile de sa mère, il s'y rendit et y fit le guet pendant plusieurs jours. Une fois qu'il avait eu une idée des habitudes de son mari, il l'attendit une fin d'après midi près de chez lui. Dès qu'il le vit arriver et garer sa voiture dans un parking, il se cacha le visage avec un foulard et s'approcha de lui avec un gros couteau. L'homme venait de sortir de la voiture lorsque Hamid se tint devant lui et lui posa la pointe de son couteau contre sa gorge. Il lui dit en s'efforçant de garder son calme :

- Tu vides tes poches en silence ! un seul cri, un seul et ce sera le dernier que tu pousseras. Le couteau que j'ai est conçu pour traverser le corps humain comme si c'était du beurre.

- Non, non, s'il te plait….ne me tue pas… prends tout ce que tu veux… dans mon portefeuille, il y a deux millions de centimes et j'ai deux portables… prends-les et ne me tue pas s'il te plait… je ne déposerai même pas plainte…

- Tu es un lâche ! il n'y a qu'un lâche pour détruire une famille !

Hamid lui donna un coup de poing qui l'assomma et s'en alla.

Les derniers mots que le jeune homme avait prononcés avaient mis la puce à l'oreille de l'époux de sa mère. Celui-ci déposa alors plainte et précisant qu'il était possible que son agresseur soit le fils aîné de son épouse.

Le lendemain la police se rendit au domicile de Chérif pour une perquisition et elle trouva le portefeuille ainsi que les deux téléphones de l'époux de Nadia.

Il y a quelques jours, le jeune homme avait été jugé au tribunal de Boudouaou où il expliqua qu'il voulait juste prouver à sa mère que le mari qu'elle avait épousé était incapable de se défendre et que c'était un lâche.

Il parlait et sur son visage pouvait voir l'immense chagrin qui était le sien…Un chagrin qui masquait et faisait oublier sa jovialité et ses éclats de rire de naguère. Avant que sa mère ne s'en aille, avait déclaré son père.

Ces propos avaient ému l'assistance mais un délit reste un délit.

Le tribunal a requis contre le jeune homme, une année de prison ferme et une amende de 20.000 DA

Nadia n'était pas venue au tribunal. Comme si son mari était en procès contre un inconnu.

K. A.

FOOTBALL- COUPE DE LA CAF

Les Aigles Noirs à Dar Essalam

L'ES Sétif est attendue ce matin à Dar Essalam en Tanzanie pour affronter dimanche prochain l'équipe locale du FC Simba en match aller des 1/16es de finale de la Coupe de la confédération africaine de football (CAF).

PAR MOURAD SALHI

La délégation algérienne, composée d'une vingtaine de personnes, s'est envolée hier à destination de la Tanzanie via la capitale égyptienne, le Caire, où elle devait effectuer une escale de plus de quatre heures avant de rejoindre Dar Essalam.

L'Entente de Sétif qui a remplacé la JS Kabylie dans cette joute africaine, s'est déplacée avec 17 joueurs seulement. 4 joueurs qui ont, en effet, une licence africaine sont forfait, dont les deux internationaux Abdelmoumen Djabou, suspendu six matches depuis la précédente édition, et Mohamed-Amine Aoudia, le buteur du championnat qui n'est toujours pas remis de sa blessure.

Ce sont deux absents de taille dans l'effectif de cette formation de la capitale des Hauts-Plateaux. A quoi s'ajoute également Benkhodja blessé et Karaoui qui n'a pas pu récupérer son passeport à temps. « *Certes, Djabou à un poids important dans notre équipe, mais à l'ESS, nous misons beaucoup plus sur le groupe que sur les individualités* », a précisé le président de la formation phare des Hauts-Plateaux. Par contre, 8 joueurs effectueront leur première aventure africaine, il s'agit de Ferrahi auteur du troisième but face au MC El Eulma lors du dernier match du championnat, Tiouli, Gormi, Aroussi, Nadji,

Sofiane Djahnit et Berguiga. A Dar Essalam, la mission des Sétifiens ne s'annonce pas très facile.

Alain Geiger qui connaît parfaitement le football africain après son expérience réussie avec la JS Kabylie en Ligue des champions africaine, ne devrait pas se contenter uniquement de défendre, mais il maintiendra certainement sa politique qui consiste à jouer l'offensive. Son adversaire du jour, connu pour son jeu agressif comme la plupart d'ailleurs des clubs africains, est attendu à mettre toutes ses cartes en jeu pour ne pas perdre cette première sortie à domicile.

Le Simba FC reste, signalons-le, sur une victoire en championnat local face au SKR Mitabo. Une victoire qui lui permet de préserver sa place de leader. Le rendez-vous de ce dimanche mettra donc aux prises deux leaders de leurs championnats respectifs. « *Tout a été mis en œuvre, selon le premier responsable de cette formation algérienne, pour que l'équipe réalise un grand parcours en Coupe de la CAF, une compétition sur laquelle nous misons énormément* », a rassuré Hassen Hamar. Sur place, toutes les condition sont plutôt favorable en ce moment pour revenir avec un bon exploit. Une chose est sûre, les Algériens tenteront de prendre une option de qualification en Tanzanie.

Les gars de Aïn El Fouara ont les moyens pour réaliser quelque chose de positif à Dar Essalam et confirmer, du coup, leur excellent parcours tant en championnat qu'en coupe.

M. S.

FOOTBALL FÉMININ

L'AFFAK Relizane honorée

L'équipe de football féminine, l'Affak Relizane, vainqueur dernièrement de la 3e édition du championnat maghrébin a été honorée par les autorités locales de Relizane, lors d'une réception organisée lundi en présence de sportifs connus de la wilaya. D'autres figures du sport algérien ont été également honorées lors de cette réception au cours de laquelle les joueuses de l'Affak Relizane ont reçu des médailles ainsi qu'un chèque de 1,5 million DA.

Les pugilistes Adda Abbou Nouna, Adda Abbou Mokhtaria et Chennaf Aouda de la section de boxe de la commune de Beni Daoud ont été honorées pour avoir décroché respectivement les médailles d'or, d'argent et de bronze au championnat national de cette discipline organisé lors du mois en cours a Tiaret. D'autres sportifs ont été récompensés à l'instar de Larbi Ghrini, champion d'Algérie en judo, classé 3e aux Jeux africains 2011 de Dakar ainsi que Lakhdar Aouissi, 13 fois champion d'Algérie en kick-boxing et vice-champion du monde dans la même discipline. L'arbitre international de football Djamel Haimoudi et d'autres équipes sportives ainsi que d'anciens sportifs de la région, ont également été honorés à cette occasion. A rappeler que l'équipe féminine de football Affak Relizane a remporté le titre du 3e championnat maghrébin de boxe, tenu dernièrement à Aïn Defla, pour la deuxième fois.

LIGUE 1

Match à huis clos pour le MC El-Eulma

La Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a infligé une sanction d'un match à huis clos au MC El-Eulma après les incidents survenus samedi lors du match face à l'ES Sétif (1-3) en championnat, a indiqué mardi l'instance dirigeante du football algérien. Pour "*jet de projectiles, jet de fumigènes causant dommages physiques et incidents"*, le MCEE écope d'une sanction d'un match à huis clos, a expliqué la LFP sur son site. Le club d'El-Eulma devra, en outre, s'acquitter d'une amende de 50.000 DA, alors que l'ESS devra payer la même somme pour "*jet de projectiles*" lors de cette rencontre comptant pour la 22e journée du championnat professionnel de Ligue 1, ajoute-t-on de même source. D'autre part, le joueur de l'ESS, Benchadi Riadh, exclu lors du match, a écopé d'une sanction de 2 matches de suspension ferme et une amende de 30.000 DA en sus de l'avertissement reçu au cours de la rencontre comptabilisé comme avertissement simple. En Ligue 2, la commission de discipline de la LFP a infligé une sanction d'un match de suspension ferme et une amende de 20.000 DA à l'entraîneur de l'USM Annaba, Kamel Mouassa, "*suite à l'examen des pièces versées au dossier et des rapports des officiels du match"* de vendredi contre le MO Constantine (1-0) dans le cadre de la 23e journée du championnat.

HANDBALL- COUPE DES VAINQUEURS DE COUPES DU GOLFE

L'entraîneur algérien Akkeb remporte le titre avec El-Rayyan

L'entraîneur algérien Kamel Akkeb, à la tête du club qatari d'El-Rayyan, a remporté avec son équipe la coupe des vainqueurs de coupes du Golfe qui vient de se dérouler au Koweït, a rapporté mardi la presse locale. El-Rayyan a battu en finale la formation saoudienne du Ahly Djeddah sur le score de 24 à 20 après avoir éliminé en demi-finale les Koweïtiens de R'hihil (24-21). Huit équipes réparties en deux groupes ont pris part à la 32e édition de la coupe des vainqueurs de coupes du Golfe. Le pays hôte ainsi que le pays tenant du titre (Ahly du Bahreïn/Bahreïn) ont engagé chacun deux représentants. Lors du premier tour, Al-Rayyan a évolué dans le groupe A aux côtés du Ahly du Bahreïn, du club d'El-Arabi (Koweït) et d'El-Djazira (Emirats arabes unis). Après avoir perdu contre le tenant du titre par 27-25, les hommes de l'ancien sélectionneur algérien Kamel Akkeb se sont rattrapés en battant El-Arabi (24-21) puis El-Djazira (35-25). Il s'agit du premier trophée d'Al-Rayyan dans cette compétition, après avoir perdu les deux précédentes finales. Considéré comme l'un des meilleurs entraîneurs algériens, Akkeb avait dirigé la sélection algérienne lors du Mondial-2009 en Croatie, avec laquelle il a réussi à remporter quatre victoires. En club, Akkeb s'est distingué notamment avec l'équipe tunisienne de l'ES Sahel, qu'il avait dirigée durant 12 ans, remportant plusieurs championnats et coupes de Tunisie. Il a ensuite travaillé au Koweït avec El-Koweïti club, mais il n'a pas terminé la saison préférant démissionner de son poste après avoir échoué en championnat local. A El-Rayyan, le technicien algérien a succédé au Tunisien Ibrahim Djebbas, qui a quitté le club à l'amiable après avoir échoué à remporter le moindre titre en 2011.

Vibrant hommage àRabah Saâdane à Guelma

L'ancien sélectionneur de l'équipe nationale algérienne de football, Rabah Saâdane, a été honoré lundi à Guelma, en marge des journées pédagogiques de formation organisées au profit de 102 jeunes entraîneurs venus de 6 wilayas de l'est du pays. Au cours de cette rencontre pédagogique qui se poursuivra à la maison de jeunes Salah-Boubnider jusqu'à mercredi prochain, M. Rabah Saâdane a été au centre d'un vibrant hommage qui lui a été rendu à l'occasion de la distinction qui vient de lui être décernée par l'Académie internationale des technologies du sport (AITS), dont le siège est à Goteborg, en Suède. Abelghani Naâmane, secrétaire général adjoint de l'AITS, a expliqué que cette distinction a été attribuée à Saâdane "en reconnaissance de ses efforts exceptionnels pour faire évoluer les techniques d'entraînement au niveau arabe, et en récompense des résultats enregistrés par les Verts sous sa houlette de Saâdane". A son tour, la Ligue de football de la wilaya de Guelma n'a pas manqué de saisir cette occasion pour honorer également cette grande personnalité du sport algérien, aux côtés de ses pairs Azzedine Aït-Djoudi, Kamel Mouassa et Abdelhamid Belabbès, ainsi que de l'ex-joueur de l'Espérance de Guelma, Abdelouahab Essalhi, l'unes des figures sportives des plus respectées dans la wilaya. Rabah Saâdane, Azzedine Aït-Djoudi et Kamel Mouassa ont donné à cette occasion des conférences sur leurs expériences respectives en matière d'entraînement, au cours de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de la préparation de la 2e phase du stage de formation devant être lancée incessamment en vue de l'obtention du diplôme d'entraîneur FAF 1. Les journées pédagogiques sont organisées par la Fédération algérienne de football, en collaboration avec la Ligue de football de la wilaya de Guelma.

APS

Cuisine

Cervelle de veau à l'ail

Ingrédients :
1 cervelle de veau
1 demi-verre à thé d'huile d'olive
6 gousses d'ails hachées
2 c. à café de vinaigre
1 c. à café de cumin
1 c. à soupe de piment doux
1 pincée de piment fort
Sel

Préparation :
Faire dégorger la cervelle 2 heures dans de l'eau froide vinaigrée. La débarrasser de la mince membrane qui l'enveloppe pour obtenir une cervelle bien blanche, la rincer. Mettre dans une marmite à fond épais les ails hachés et 1 grand verre d'eau, assaisonner de sel, cumin, piment doux et fort, laisser cuire à couvert sur feu doux jusqu'à l'évaporation de moitié d'eau, ajouter la cervelle et laisser mijoter à couvert sans le remuer jusqu'à ce que la sauce soit onctueuse.

Tarte aux biscuits

Ingrédients :
3 paquets de biscuits
80 g de beurre fondu
2 boîtes de lait concentré sucré
12 cl de jus de citron
Noisettes pour la garniture

Préparation :
Mettre les biscuits dans un sachet en plastique, les réduire en miettes à l'aide d'un rouleau à pâtisserie. Mettre dans un saladier les biscuits en miettes avec le beurre fondu et malaxer le tout jusqu'à l'absorption de beurre. Verser le mélange de biscuit dans un moule à tarte beurré et tasser bien avec les doigts. Cuire dans un four préchauffé à 180°C pendant 8 min.
Mélanger dans un grand bol le lait concentré, le jus de citron. Verser le mélange sur la pâte de biscuit, mettre la tarte au réfrigérateur pendant 2 heures. Démouler délicatement et garnir avec les noisettes.

SOINS BEAUTÉ

Éclaircissant naturel pour la peau

Certaines personnes se plaignent d'avoir un teint foncé, trop terne et sans éclat.
Il arrive parfois que le teint ne soit pas tout à fait uniforme. Que faire dans ce cas ? Voici quelques recettes de beauté maison qui vous aideront à éclaircir votre teint.

Jus de citron + jus de concombre
Mélangez à parts égales du jus de concombre et du jus de citron, puis appliquez le mélange sur le visage. Laissez agir 15 minutes avant de rincer le visage à l'eau claire. Pour préparer le jus de concombre, râpez le concombre avec sa peau avant de le presser.

Jus de citron + jus de tomate
Ajoutez 3 à 4 gouttes de jus de citron au jus de tomate et appliquez sur le visage et sur le cou. Laissez agir pendant 15 minutes avant de laver à l'eau froide.

Jus de citron + miel
Appliquer un mélange de quantités égales de miel et de jus de citron sur la peau et attendez pendant environ 15 minutes avant de rincer le visage.

Jus de citron + lait + farine de pois-chiche
Mélangez une c. à café de lait, trois à quatre gouttes de jus de citron et un peu de farine de pois-chiche afin d'obtenir une pâte molle et appliquez-la sur le visage et le cou. Laissez agir durant une quinzaine de minutes et rincez. Répétez ce soin de beauté tous les quinze jours. Il améliorera votre teint.

Masque de protéines
Après avoir laissé tremper quelques amandes dans du lait, faites-en une pâte que vous appliquerez sur le visage avant d'aller au lit. Laissez agir ce masque de protéines durant la nuit et le matin, retirez-le à l'eau fraîche.

Crème fraîche + jus de citron
Mélangez une c. à soupe de crème fraîche à une c. à soupe de jus de citron et vous l'appliquez en massant pendant environ 2 à 5 min puis rincez à l'eau claire.

Pomme de terre crue
Appliquez des tranches de pommes de terre crues sur les parties du visage et du cou qui présentent des taches.

CONSEILS PRATIQUES

Réussir son repassage

Le repassage fait partie des tâches ménagères les plus répétitives. Pour ne pas être dépassé, il faut donc être très organisé et faire le tri de son linges au quotidien une fois lavé.

Le tri permet de gagner du temps
Pendant le repassage certains vêtements se repassent plus facilement que d'autres. C'est le cas des tee-shirts, chemises et pantalons en cotons. D'autres vêtements ne nécessitent pas de repassage : housse de couette, housse de drap, tee-shirt en coton, chaussette, slip… Enfin, d'autres vêtements demandent plus de temps, c'est le cas des jeans, des costumes, des chemises manches longues...

Le linge le plus délicat
Commencez le repassage avec une température basse et sélectionnez le mode correspondant. Au fur et à mesure, augmentez la chaleur du fer pour finir par le linge à base de coton et les jeans. Pour éviter d'abîmer les tissus délicats, le mieux est de les repasser à l'envers.

Concernant la dentelle, la soie...
La semelle du fer ne doit jamais être au contact direct avec leur fin textile. Vous devez employer la technique dite de la « pattemouille » et les repasser sous une serviette ou un torchon propre et légèrement humidifié.

Les chemises
Le repassage de la chemise nécessite un peu plus de technique. Pour commencer, repassez d'abord les cols et les manchettes en faisant attention ou retournant la chemise. Lissez ensuite le dos, puis les deux pans de devant. Passez ensuite la pointe du fer entre les boutons, puis finissez le repassage par les manches.

Nettoyer le fer après le repassage :

Si le revêtement est basique, vous pouvez par exemple appliquer du dentifrice avec un chiffon. Si la semelle est antiadhésive, vous pouvez appliquer de l'alcool à brûler.

Trucs et astuces

Désodoriser sa maison de façon naturelle

Utilisez les peaux des agrumes. Il ne faut pas qu'elles soient complètement sèches pour que le procédé soit efficace. Mettez alors au four et faites chauffer ce dernier porte ouverte.

Bac à glaçons de dépannage

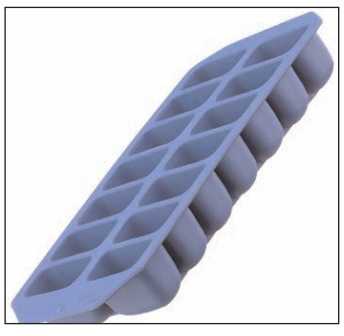

Prenez un bac à œufs en plastique, remplissez-le d'eau et mettez-le à congeler et ainsi on aura en plus des glaçons plus gros.

Faire partir du chewing-gum sur les cheveux

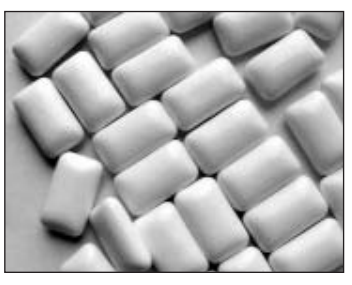

Pour que ce dernier parte aisément, enduisez la mèche de cheveux avec de l'huile d'olive puis retirez le chewing-gum en frottant légèrement avant de faire un shampoing.

Conserver son dentifrice :

Il arrive que l'on perde le bouchon de son tube de dentifrice. Pour le conserver jusqu'à la fin, mettez ce dernier à l'envers dans un verre d'eau propre. Changez l'eau tous les jours.

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AÏT ALI

Quand la science tente de lire dans notre cerveau

Alors que se tient la "Semaine du cerveau", des chercheurs français continuent à mettre au point et à expérimenter les interactions possibles entre cerveau et machine. Prometteurs, certains systèmes informatiques permettent notamment de deviner ce que les sujets souhaitent écrire.

A Bron, dans la banlieue lyonnaise, se trouve le Centre de recherche en neurosciences, institut de pointe associant notamment l'Inserm et le CNRS. C'est dans cet établissement qu'une équipe de chercheurs travaille à l'amélioration d'un système informatique destiné à suppléer le cerveau. Ainsi, assise dans la pénombre, Margaux Perrin, doctorante, porte un bonnet muni de 32 capteurs. Ceux-ci permettent de relever en temps réel l'activité électrique de son cerveau. Sur un écran de stimulation, un faisceau lumineux balaie l'alphabet. La jeune femme se concentre sur une lettre. Dès que celle-ci s'éclaire, son cerveau envoie une onde particulière qui fait que la machine la sélectionne. Si l'opération prend 6 à 7 secondes par lettre, l'équipe cherche à améliorer cette performance. Il faudra pour cela intégrer un logiciel d'écriture prédictive, où un mot est suggéré à partir de quelques lettres. Quant aux erreurs éventuelles, elles sont repérées car le cerveau envoie un signal particulier dans ce cas. La machine rectifie alors en proposant une autre lettre probable. *"Nous essayons de rendre la machine plus intelligente"* grâce à de savants calculs algorithmiques, explique Jérémie Mattout qui "*teste actuellement ces améliorations chez des sujets sains*". Au total, en quatre ans, 80 volontaires ont expérimenté le "P300 speller" (dérivé de l'anglais épeler). Les applications potentielles des interfaces cerveau-machine sont multiples : permettre à des patients paralysés de communiquer, détecter des baisses de vigilance, entraîner ses capacités d'attention ou encore développer des jeux vidéos intégrant des commandes cérébrales. Parallèlement, l'équipe de scientifiques travaille ponctuellement sur un neuromagnétomètre. Cette grosse machine (dont il n'y a que cinq exemplaires en France) mesure les champs magnétiques créés par l'activité neuronale. Ceux-ci sont si ténus qu'ils doivent être enregistrés dans une chambre blindée. Cette fois, le casque employé est doté de 275 capteurs qui permettent de localiser à quelques millimètres près les zones activées pour effectuer tel geste ou entendre tel son.

Décoder les signaux correspondant aux gestes réalisés

Depuis un an et demi, cette impressionnante machine sert à mieux déterminer où opérer des patients épileptiques. "*Nous accueillons également des tétraplégiques ayant quelques mouvements résiduels, pour aider leur rééducation",* explique Claude Delpuech, responsable du département. Par ailleurs, Karim Jerbi, docteur en sciences cognitives, travaille avec des épileptiques ayant des électrodes implantées dans le cerveau. Les études menées permettent de décoder les signaux neuronaux qui circulent lorsque des gestes sont effectués. Des personnes ayant perdu leur motricité pourraient à l'avenir profiter de ces travaux en utilisant des prothèses qui réagiraient à leurs intentions de mouvement.

Requins : l'UE met fin aux exemptions sur le «finning»

La pratique consistant à trancher les ailerons à vif pour rejeter les poissons mutilés encore vivants à la mer, encore tolérées dans certains cas, ne le sera désormais plus.

L'Union européenne a décidé lundi de mettre fin à toutes les exemptions qui permettaient encore, sur certains navires européens, de couper les ailerons des requins à bord des navires de pêche et rejeter ensuite à la mer les animaux encore vivants. Les ministres européens de l'Agriculture, réunis à Bruxelles, ont approuvé une proposition de la Commission européenne qui demandait la fin des exemptions.

Le Parlement européen doit encore donner son accord pour finaliser cet accord. La découpe des ailerons de requins sur les navires de pêche européens est interdite depuis 2003 mais des dérogations existaient encore, permettant aux pêcheurs de débarquer les carcasses et les nageoires des requins dans des ports différents, ce qui rendaient les fraudes aisées. La nouvelle législation prévoit que les navires pêchant dans les eaux de l'UE et les navires de l'UE pêchant dans le monde auront «l'obligation de débarquer les requins avec les nageoires attachées au corps». La soupe aux ailerons de requin est un mets extrêmement convoité par les populations aisées de l'Asie. L'UE, en particulier l'Espagne, est l'un des principaux fournisseurs d'ailerons à l'Asie.

Cette pratique a entraîné une surpêche des requins dans le monde, soulignent des associations de défense de l'environnement.

La surpêche est responsable de la disparition de 73 millions de requins chaque année, affirme ainsi l'association Environment Group (PEG), qui estime qu'une trentaine d'espèces sont directement menacées d'extinction. A la différence des autres poissons, les squales sont fragilisés par leur cycle biologique car ils n'atteignent leur maturité sexuelle qu'après une dizaine d'années et n'ont que peu de petits à la fois.

AFRIQUE

Création de la plus grande réserve naturelle au monde

En mettant en commun leurs zones de protection de la faune, cinq pays du sud de l'Afrique viennent de mettre en place la plus grande réserve naturelle au monde. Cette initiative permettra d'assurer la protection de près de la moitié des éléphants vivant sur le continent trop souvent en proie au braconnage. La Zone de protection transfrontalière Kavango Zambezi ou "Kaza" est désormais la plus vaste réserve naturelle internationale au monde. Le territoire, officiellement instaurée jeudi, s'étend sur cinq pays de l'Afrique australe qui, d'un commun accord, ont mutualisé leurs propres zones de conservation. Au total, 36 régions de l'Angola, la Zambie, le Zimbabwe et du Botswana, composent le prodigieux patchwork naturel d'une superficie d'environ 440.000 kilomètres carrés, équivalente à celle de la Suède.

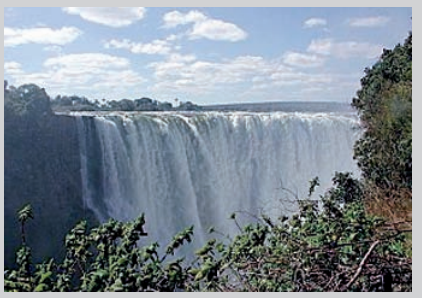

Selon les estimations, la réserve naturelle couvre actuellement l'ère d'habitation de 45% des éléphants d'Afrique ainsi que celle de plus de 600 espèces d'oiseaux et de 3.000 espèces de plantes. Le territoire englobe par ailleurs les chutes Victoria, classées au patrimoine de l'Unesco, et delta de l'Okavango, au Botswana. Outre la protection des espèces, "Kaza" a été mise en place dans l'intention de permettre aux animaux de suivre leurs routes de migration naturelle. En effet, jusqu'à présent ces voies étaient perturbées par les frontières et les conflits imposés par l'Homme. La guerre civile en Angola, notamment aurait, selon les spécialistes, fait fuir les troupeaux d'éléphants, loin de leur habitat.

La nouvelle zone de protection transfrontalière est l'aboutissement d'un parcours épineux. Diverses tentatives de mise en place du projet ont été engagées dans le passé sans aboutissement, principalement à cause du manque de pris en compte des populations locales au sein de l'initiative. Le traité, entré en vigueur jeudi, prévoit que les communautés puissent tirer profit d'une telle initiative notamment en obtenant des postes et en bénéficiant d'un revenu en échange de leur implication.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

CHASSE D'EAU

Inventeur : **John Harrington** Date : **1595** Lieu : **Angleterre**

En 1595, l'année où la chasse d'eau a été inventée par John Harrington, les gens utilisaient des pots de chambre. Filleul de la reine d'Angleterre, Harrington créa la chasse d'eau à sa demande. Ce n'est qu'en 1775 qu'Alexander Cumming déposa un brevet et en 1778 Joseph Bramah inventa le mécanisme à valve et siphon et au XIXème siècle la chasse d'eau entra dans la plupart des foyers, soit en même temps que l'eau courante.

Robin des Bois

David Hallyday et Corneille
une autre corde à leur arc

La légende de Robin des Bois va s'écrire en comédie musicale sur les planches françaises. Alors que le casting est programmé pour le mois d'avril, deux grands noms sont avancés : David Hallyday et Corneille, annonce Le Parisien dans son édition du 20 mars 2012.

Gisele Bündchen

un top qui a de l'Esprit !

Gisele Bündchen est l'un des top models les mieux payés de la planète et elle a le sens de la dispersion. La jeune femme de 31 ans a décidé de jouer la carte de la simplicité et du naturel. Fini les décolletés vertigineux... Gisele Bündchen est également la star des petits spots publicitaires d'Esprit où elle explique sa conception de la mode, des couleurs, mais également l'importance d'un vêtement de bonne qualité.

Kate Upton

elle adore les burgers !

Mannequin de formation, Kate Upton a été élue Rookie de l'année en 2011. Cette année, elle a littéralement explosé et elle vient de prêter son image et son physique à la marque Carl's Jr. and Hardee's, une célèbre enseigne de burgers outre-Atlantique. Inutile de vous dire que nous n'avons jamais vu quelqu'un manger un burger de cette façon, mais c'est qu'ils doivent être sacrément bons ces burgers.

Robert Pattinson

il pense n'être ni drôle ni sexy

Robert Pattinson a confié qu'il ne se trouvait pas assez drôle pour jouer dans une comédie. Il n'a pas non plus l'intention de jouer des rôles de grand séducteur, ne se sentant pas assez sexy pour les incarner. C'est en tout cas ce qu'il a avoué au magazine Reveal.

Non seulement il ne jouera pas dans des comédies, mais encore moins dans des comédies romantiques.

Josh Lucas

Ex de Salma Hayek, Connie Nielsen et Anne Hathaway, Josh Lucas est un homme comblé. Non seulement il vient de se marier avec sa petite amie Jessica, mais cette dernière lui a annoncé qu'elle attendait un enfant de lui.
Entouré de ses amis et sa famille proche, le couple a célébré son

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h23
Dohr	12h55
Asr	16h23
Maghreb	19h03
Icha	20h22

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 1526 | Mercredi 21 mars 2011

Le *MIDI LIBRE* met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

SOMMET ARABE

Réunions préparatoires de la Ligue arabe

La réunion du conseil économique et social de la Ligue arabe se tient aujourd'hui au siège de la Ligue au niveau des hauts responsables et des experts pour préparer l'ordre du jour à soumettre au sommet arabe prévu le 29 mars à Baghdad.

Selon le secrétaire général adjoint de la Ligue arabe aux affaires économiques, Mohamed Ibrahim Touijri, le conseil économique et social est chargé de préparer le dossier économique et social devant être soumis au sommet de Baghdad. Ce dossier porte sur plusieurs stratégies dont "La stratégie touristique arabe et les mécanismes de sa mise en œuvre", "La stratégie de la sécurité hydrique dans le monde arabe et les défis du développement durable" et "La stratégie arabe de lutte contre les catastrophes".

M. Touijri a ajouté que le dossier économique porte sur la préparation de la conférence arabe sur les objectifs du millénaire pour le développement prévue cette année et la déclaration de la 4e conférence arabe de haut niveau sur les droits de l'Enfant tenue en 2010 au Maroc.

La réunion devrait par ailleurs procéder à l'évaluation de la mise en oeuvre des décisions des sommets socio-économiques de la Ligue arabe tenus à Koweït (2009) et à Charm Al-Cheikh (2011) et la préparation du sommet arabe pour le développement prévu à Ryad l'année prochaine.

Par ailleurs, une réunion du conseil de la Ligue arabe au niveau délégués est prévue jeudi, consacrée à l'élaboration de l'ordre du jour du prochain sommet arabe.

Le conseil économique et social devrait se réunir le 27 mars au niveau des ministres. Cette réunion sera suivie par une autre des ministres des Affaires étrangères le 28 mars, la veille du sommet. Ces réunions seront présidées par l'Irak.

Très Libre

Djezzy, certifié ISO 14001

Entreprise citoyenne, Djezzy, leader de la téléphonie mobile en Algérie, vient d'obtenir sa certification à la norme ISO14001devenant ainsi le premier opérateur du secteur des télécoms à avoir implémenté un système de management environnemental conforme aux normes internationales.

Le directeur général de Djezzy, Tamer El Mahdi, se dit heureux de cette certification : *«Elle est l'aboutissement d'un long processus que nous avons engagé depuis plusieurs années pour préserver notre environnement. Notre engagement environnemental fait partie aujourd'hui du patrimoine génétique de Djezzy. C'est une valeur phare parfaitement comprise et revendiquée par l'ensemble du personnel»*

Même si, par nature, les activités de l'opérateur favori des Algériens ne sont pas polluantes, il n'en demeure pas moins qu'il se devait de montrer l'exemple en mettant en œuvre depuis plusieurs années une politique volontariste pour connaître et maîtriser les impacts de nos activités sur l'environnement.

Acteur engagé dans le développement durable, Djezzy a le souci du bien-être des Algériens en accordant à l'environnement un soin particulier au point d'en faire, dès son lancement, une des priorités dans sa stratégie de développement.

"À Djezzy, Nous nous sommes engagés à protéger l'environnement naturel dans les zones où nous exerçons nos activités, et à gérer de façon responsable nos aspects et impacts environnementaux. Nous savons que c'est à ce prix que nous préserverons notre cadre de vie".

HACHEMI DJIAR :

«L'Algérie se doit de ne plus importer de sportifs»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Hachemi Djiar, a estimé hier à Sétif que l'Algérie se doit de ne *"plus avoir à importer de sportifs de l'étranger"*.

S'exprimant à l'ouverture de la conférence sur "Le sport et l'enfant dans le monde arabe", le ministre a considéré *"inadmissible qu'un pays constitué majoritairement de jeunes, recourt à l'importation des sportifs, comme pour les autres produits de première nécessité, pour être compétitif sur la scène internationale"*. La solution à ce problème réside, selon M. Djiar, dans *"la formation, à l'échelle nationale et de tous les pays arabes, d'une élite sportive compétitive à travers une prise en charge des jeunes pousses par le biais, notamment, du sport scolaire"*.

Après avoir présidé l'ouverture de cette conférence, le ministre a inspecté, au lieu-dit El Bez, à la sortie ouest de Sétif, le chantier de réalisation de l'Ecole nationale des sports olympiques.

Abritant plusieurs infrastructures, cette école, dont les travaux sont en voie d'achèvement et qui compte parmi les plus importantes réalisations de la wilaya dans le domaine des sports, disposera notamment d'une piscine olympique couverte, d'une salle omnisports, de terrains de football, d'une auberge de jeunes, d'un stade d'athlétisme et d'un centre de loisirs pour jeunes.

CONTREBANDE

1.150 appareils téléphoniques mobiles saisis à Ghardaïa

La Gendarmerie nationale a saisi plus de 1153 appareilstéléphoniques mobiles de différentes marques étrangères, qui ont été introduits illégalement sur le marché national, près de Hassi Lefhal (120 km au sud de Ghardaia).

Outre cette quantité saisie à bord d'un camion, lors d'un contrôle routinier sur la RN-1, les éléments de la Gendarmerie ont également trouvé 1.153 batteries et 1.114 carcasses pour téléphones mobiles, ainsi que 325 kits main libre et 65 cartes mémoires.

Le chauffeur du camion et son compagnon ont été présentés devant le procureur de la République du tribunal de Métlili, avant d'être écroués pour contrebande et vente illicite de produits étrangers. L'ensemble de la marchandise ainsi que le camion utilisé comme moyen de transport ont été saisis et remis aux services des Douanes de Ghardaia a rapporté l'APS Les services de la Gendarmerie nationale ont également saisi, lors d'opérations de contrôle sur les routes de la wilaya de Ghardaia, plus de 3.000 cartouches de cigarettes étrangères, 131 paires de chaussures, 244 pantalons, 300 djellabas de marques étrangères et plus de 930 flacons de parfum et d'autres produits cosmétiques. Cette marchandise, qui a été saisie pour défaut de factures et de registre de commerce, a été remise aux services concernés, les Domaines et les Douanes, ont ajouté les services de la Gendarmerie nationale.